
Dossier historique
Archives départementales
de Seine-et-Marne



Le marquis de La Fayette (1757-1834)

Le marquis de La Fayette avant son arrivée en Brie (1757-1800)

Le « héros des Deux Mondes » : Victoires, défaites et captivité...

Né en 1757, à Chavaniac, le marquis de La Fayette, Gilbert du Motier, est issu d'une ancienne famille de la noblesse auvergnate. Son père décède lorsqu'il a 2 ans, sa mère quelques années plus tard, alors qu'il a 13 ans. En 1773, il épouse Marie-Adrienne Françoise de Noailles et entre à la maison militaire du roi. À 19 ans, il s'implique dans des combats pour la liberté...

La guerre de l'indépendance américaine (1777-1781)

En 1777, encore mineur, et échappant à une lettre de cachet du roi, le marquis part pour les États-Unis, en guerre depuis 1775 contre les Britanniques, et est incorporé comme major général. Après la bataille de Brandywine, Georges Washington (chef d'état major de l'armée continentale américaine, futur premier président des États-Unis) le charge de convaincre Louis XVI d'envoyer un vrai corps d'armée.

Il échappe de peu à un complot anglais, puis s'entretient avec le roi à Versailles. Le corps expéditionnaire français, commandé par Rochambeau, débarque à Rhode Island et La Fayette prend le commandement d'une division américaine, en continuant d'exposer les besoins de l'armée américaine auprès de ses relations en France. Après avoir notamment défendu la Virginie, il participe au côté du futur président à la bataille de Yorktown, qui entraîne la capitulation des Britanniques, le 19 octobre 1781.



Portrait du général La Fayette et bataille de Brandywine (1777) ; estampe, sans date, 24,5 x 17,8 cm ; AD 77, 5 Fi 615

La bataille de Brandywine, le 11 septembre 1777, est la première menée par La Fayette au cours de la guerre de l'indépendance américaine. Malgré une blessure à la jambe, il est remarqué par Georges Washington.

À 24 ans, La Fayette a démontré sa ténacité et sa capacité à mener des troupes. Il est considéré comme un héros national par les Américains et revient auréolé de popularité en Europe. Commandant du régiment Royal-dragons depuis 1779, il est nommé par Louis XVI maréchal de camp en 1782. Le traité de Versailles (20 janvier 1783), signé par l'Angleterre et la France, reconnaît l'indépendance des États-Unis. La Fayette retourne deux fois par la suite aux États-Unis : de juin 1784 à janvier 1785 et d'août 1824 à septembre 1825.



La Fayette reçu chez Georges Washington à Mount Vernon en 1784, photographie du tableau « Washington and Lafayette [sic] at Mount Vernon, 1784 » (Thomas Pritchard Rossiter et Louis Remy Mignot, 1859, Metropolitan Museum of Art, New-York), Jean A. Fortier, sans date, 17,7 x 23,9 cm ; AD 77, 24 J 20-1

Georges Washington (1732-1799), chef d'état major de l'Armée continentale durant la guerre de l'indépendance américaine, a remarqué La Fayette lors de la bataille de Brandywine (1777). Ils collaborent ensuite au plan militaire (bataille de Yorktown en 1781) et diplomatique. Cette scène familiale et champêtre illustre les relations cordiales entre les deux hommes.

La lutte contre l'inégalité

Pensant que son exemple serait suivi, La Fayette expose dans une lettre de février 1783 au président Washington son intention d'acquérir une grande propriété aux États-Unis et d'y employer comme fermiers des Noirs désignés comme libres. L'un des fondateurs de la Société des Amis des Noirs, à Paris, dès 1783, il s'exprime à la tribune de l'Assemblée Nationale le 11 mai 1791 en faveur de leur libération : « (...) les hommes libres, propriétaires, contribuables d'une colonie, sont des colons. Or les gens de couleur dont il est question sont propriétaires, cultivateurs, contribuables, libres. Sont-ils des hommes ? Moi je le pense (...) »¹.

¹ *Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette, publiés par sa famille*, Paris, Paris : H. Fournier Aîné, Leipzig : Avenarius et Friedlein, 1837-1838, 6 vol., vol. 3, p. 70.

Il s'implique aussi dans la défense des Indiens d'Amérique en 1777 et 1778, avec des discours à l'assemblée des six nations indiennes.

Il prend parti pour les protestants français, et propose à l'Assemblée des notables de 1787 un édit qui leur accorde l'état civil. De son expérience américaine, il ramène en France les idées d'égalité civique, de souveraineté nationale, de refus des privilèges et d'affirmation des droits de l'homme.

La Révolution française (1787-1792)

La Fayette assiste à l'Assemblée des notables ouverte à Versailles le 22 février 1787, convoquée par Louis XVI pour réformer le système de gestion des finances. Il y dénonce les scandales financiers du régime et la surimposition du peuple. Il demande aussi la convocation d'états généraux et une Grande Charte, c'est-à-dire une constitution. À la nouvelle Assemblée des notables tenue fin 1788, il réclame le doublement du tiers état. Les états généraux sont finalement convoqués par le roi pour le 1^{er} mai 1789.

« (...) Mais dans tous les cas, les travaux de l'assemblée, la salutaire influence des assemblées provinciales, les talents et les vertus de l'administration actuelle, doivent amener un nouvel ordre des choses dont l'énumération pourrait être contenue dans un mémoire particulier que je propose de présenter à Sa Majesté. Comme le crédit doit être transporté sur des bases plus que naturelles, que la baisse de l'intérêt de l'argent peut diminuer celui de la dette publique dans le rapport de 7 à 4, comme la simplification de perception doit délivrer l'État des compagnies de finances, dont les engagements finissent dans cinq ans, il me semble que cette époque est celle que nous devons supplier Sa Majesté de fixer dès à présent pour ramener à elle le compte de toutes les opérations et en consolider à jamais l'heureux résultat par la convocation d'une Assemblée Nationale.

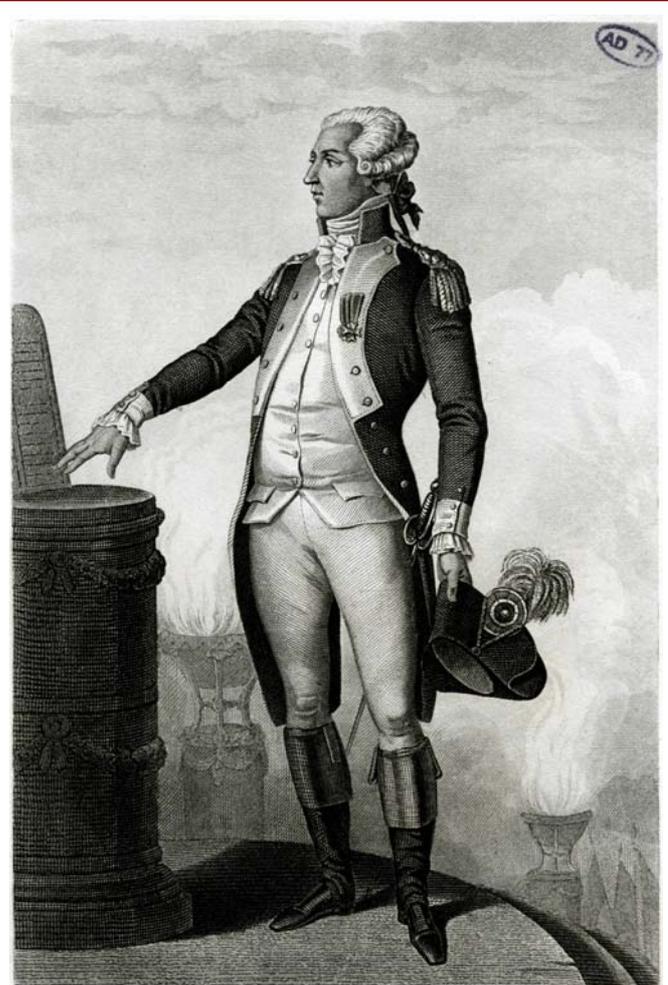
« Quoi Monsieur ! » dit le comte d'Artois, « vous demandez la convocation des états-généraux ! » – « Oui, Monseigneur, et même mieux que cela. – Vous voulez donc que j'écrive et que je porte au Roi : « M. de Lafayette, faisant la motion de convoquer les états-généraux ? » « Oui, Monseigneur. »

Extrait du discours de La Fayette demandant des états généraux en 1787 ; extrait du tome II des *Mémoires, correspondances et manuscrits du général Lafayette publiés par sa famille*, Paris : éd. H. Fournier Aîné, Londres : éd. Saunders et Otley, 1837, p. 176-177 ; AD 77, 8° 6003/2

Député de la noblesse d'Auvergne aux états généraux de 1789, il est élu le 13 juillet vice-président de l'Assemblée Constituante, où il a présenté deux jours plus tôt un projet de Déclaration européenne des Droits de l'Homme.

Nommé commandant général de la milice bourgeoise de Paris le 16 juillet 1789, il organise la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

Partisan de la monarchie constitutionnelle, élu pour un mois président de l'Assemblée Nationale en 1791, il prend jusqu'en juin 1792 la défense de la famille royale.

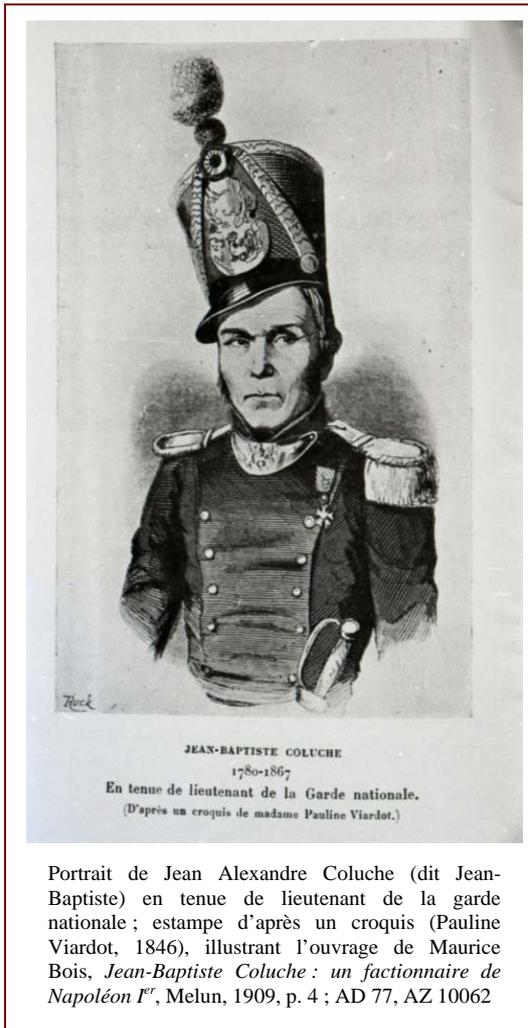


LAFAYETTE

Portrait du général La Fayette avec la Constitution des Droits de l'Homme ; estampe, XVIII^e siècle, 16,5 x 11 cm ; AD 77, 6 Fi 356
Parmi les interventions de La Fayette à l'Assemblée, celle concernant la Déclaration des Droits de l'Homme, adoptée le 16 août 1789, est la plus célèbre. Influencé par son expérience aux États-Unis, il rédige un projet de Déclaration des Droits de l'Homme qu'il présente devant l'Assemblée, le 11 juillet 1789. Le texte a été élaboré avec les conseils de Thomas Jefferson (1743-1826), futur président des États-Unis, auteur de la Déclaration d'indépendance américaine, alors ambassadeur des États-Unis à Paris (1785 à 1789).

L'organisation des gardes nationales : premières interventions en Seine-et-Marne

Commandant des troupes autour de Paris, La Fayette organise les gardes nationales de France et intervient indirectement pour la première fois dans l'histoire de la Seine-et-Marne, notamment à Melun où il est très populaire. En mai 1790, deux magistrats melunais font appel à lui pour définir la couleur des uniformes, entre le blanc des anciens uniformes ou le noir,



plus révolutionnaire. Les nouveaux drapeaux de la garde de Melun sont consacrés le 4 juillet 1790, jour anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique, en hommage à La Fayette. Un mois plus tard, de nombreux banquets honorent le général, suite aux séances de proclamation des représentants des gardes du district de Melun.

Ce « lafayettisme » melunais suit celui du reste de la France mais comme lui décline rapidement. Certains doutent en effet de son patriotisme, en particulier Marat, qui ne parle plus que de « l'infâme Motier ». Son action à la tête de la garde nationale est par ailleurs mise en cause, lors de la fuite du roi à Varennes, le 21 juin 1791, et surtout lors du « massacre du Champs de Mars », le 17 juillet, où la garde nationale tire sur la foule au cours d'une manifestation contre le roi.

La captivité à Olmütz

Ayant démissionné de son poste de commandant de la garde nationale en octobre 1791, La Fayette est nommé commandant de l'armée du Nord par Louis XVI et, en décembre, dirige l'armée de la Meuse dans la guerre contre l'Autriche. Après l'invasion des Tuileries par les Parisiens, le 20 juin 1792, il vient à Paris prendre la défense du couple royal face au parti Jacobin. Il propose de faire cesser lui-même les émeutes avec son armée, mais Marie-Antoinette pousse Louis XVI à refuser.

Déclaré traître à la nation le 19 août 1792, il fuit à Liège avec son état major et se livre aux Prussiens. Il est ensuite remis aux Autrichiens, qui le maintiennent prisonnier de 1794 à 1797 dans la forteresse d'Olmütz, où sa famille le rejoint. Durant sa captivité, il dit « lutter contre les calculs de vengeance et la jouissance de la haine », mais conserve ses idées de liberté intactes.

Libération et relations avec Napoléon Bonaparte

Commandant de l'armée d'Italie depuis 1796, auteur de nombreuses victoires, Napoléon Bonaparte négocie avec les Autrichiens le traité de paix de Campo Formio du 17 octobre 1797. Bonaparte et le général Clarke, démarchés par Louis Lebœuf, ancien aide de camp du marquis de La Fayette, obtiennent la libération de la famille La Fayette le 9 septembre 1797. Cependant, l'ordre de libération lui interdit de revenir sur le sol français de crainte qu'il ne prenne la tête des royalistes constitutionnels.

Le retour en France et la découverte de la Brie



Château de La Grange-Bléneau, vue d'ensemble ; lithographie de Schroeder d'après un dessin de Rauch, 1840, 11,5 x 19,6 cm ; AD 77, 5 Fi 1005 et 5 Fi 1248
Situé en Seine-et-Marne, à Courpalay (près de Rozay-en-Brie), le domaine de La Grange-Bléneau a été légué à l'épouse du marquis de La Fayette, Marie-Adrienne de Noailles (1759-1807), par sa mère, Anne Louise Henriette d'Aguesseau, duchesse d'Ayen et maréchale de Noailles.

Quelques jours après le coup d'État de Napoléon, le 18 brumaire (9 novembre 1799), la famille La Fayette arrive en Seine-et-Marne. Démuni de tout pouvoir d'opposition dans la politique française, le marquis fait face pour la première fois à Napoléon Bonaparte, qui avait interdit son retour et veillé à ce qu'il reste à l'écart des préparatifs de son coup d'État.

Napoléon étant irrité par ce retour imprévu, La Fayette fait le choix de ne pas s'installer à Paris mais dans le château de La Grange-Bléneau près de Courpalay (canton de Coulommiers), appartenant à son épouse. Ainsi, il se tient à distance du gouvernement, mais reste vigilant face aux événements de la capitale.

Les activités politiques de La Fayette

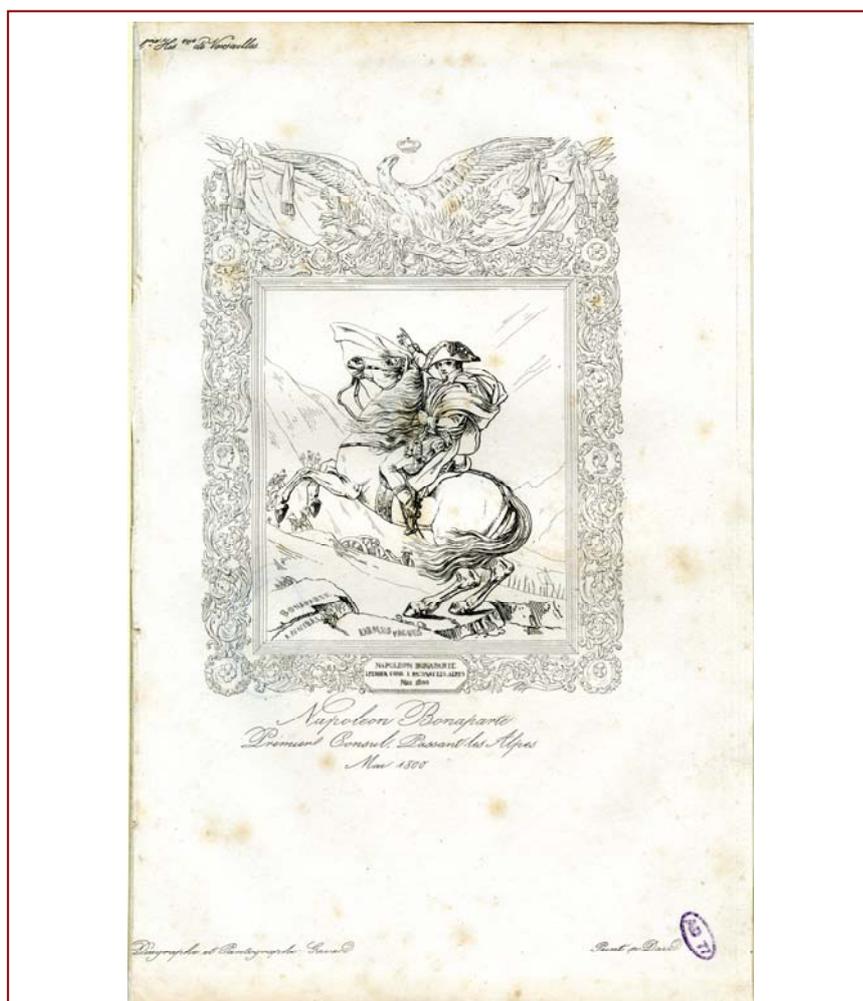
La Seine-et-Marne, refuge et observatoire

La Fayette est connu pour son rôle dans la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique ou pour son intervention avant et au début de la Révolution française. C'est en Seine-et-Marne qu'il vit par la suite et intervient dans la sphère publique, de 1800 jusqu'à sa mort à Paris en 1834. Ses attaches avec le département ne sont pas d'un simple intérêt local, notamment par la proximité de la capitale et de Fontainebleau.

L'emplacement de la demeure du marquis en Seine-et-Marne lui permet d'être en retrait de la vie politique parisienne et nationale. Mais il marque aussi depuis son domaine briard son opposition aux nouveaux régimes de 1800 à 1830 et y trouve un refuge face aux adversités politiques.

Sous le Consulat et l'Empire : l'opposition à Napoléon Bonaparte

La Fayette se lie d'amitié avec Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, qui lui permet d'être rayé de la liste des émigrés et d'obtenir une pension de retraite au titre de ses activités militaires. Son fils, Georges, devient officier dans un régiment de hussards. Mais le marquis refuse l'offre faite par Napoléon de devenir sénateur et légat des États-Unis : gêné par le coup d'État, il préfère ne pas trahir ses idées. La tension entre eux explique que Napoléon refuse que le nom de La Fayette soit mentionné le 8 février 1800, lors de l'hommage funèbre rendu au président Georges Washington aux Invalides.



Franchissement des Alpes au Grand Saint-Bernard ; lithographie d'un dessin de Marcke d'après le tableau : « Le Premier Consul franchissant les Alpes au col du Grand Saint-Bernard » (Jacques Louis David, 1800, Malmaison), sans date, 22,5 x 14 ; AD 77, 5 Fi 984
Premier consul depuis le coup d'État du 18 Brumaire, Napoléon Bonaparte intervient dans la deuxième campagne d'Italie en franchissant le col du Grand Saint-Bernard le 13 mai 1800 pour surprendre les troupes autrichiennes.
L'œuvre de David appartient à une série de cinq toiles réalisées sur cet exploit militaire.

À l'écart de la vie publique, La Fayette se concentre sur l'agriculture et l'amélioration de son domaine. Il s'oppose cependant en 1802 à l'attribution du titre de « consul à vie » à Napoléon Bonaparte et vote contre le titre d'Empereur en 1804. Mettant en cause l'Empire et son atteinte aux libertés publiques dans ses lettres à Thomas Jefferson, il affirme encore une fois son opposition en refusant la Légion d'honneur, nouvellement créée, que Joseph Bonaparte souhaite lui décerner en 1804.

La déception de la première Restauration

En Brie, La Fayette comble peu à peu ses dettes grâce à son exploitation agricole et à la revente de terres qu'il possédait en Bretagne et à Cayenne. En 1803, il glisse sur du verglas en sortant du ministère de la Marine à Paris et se casse le col du fémur. Une maladroite opération le laisse boiteux et il doit ensuite marcher avec une canne. Le 24 décembre 1807, son épouse décède à l'âge de 48 ans. Très affecté, il fait fermer son appartement en le laissant intact. Ces années de retrait s'achèvent à la chute de l'Empire en 1814 : il revient à Paris pour quelques mois, pensant que les Bourbons sauront tirer les leçons de la Révolution. Mais ceux-ci s'orientent vers l'Ancien Régime et les ordonnances royales contre la liberté de la presse tout comme le retour des émigrés déçoivent La Fayette. Il revient à La Grange-Bléneau, qui subit le passage d'une garnison prussienne en juillet 1814, sans grands dégâts.

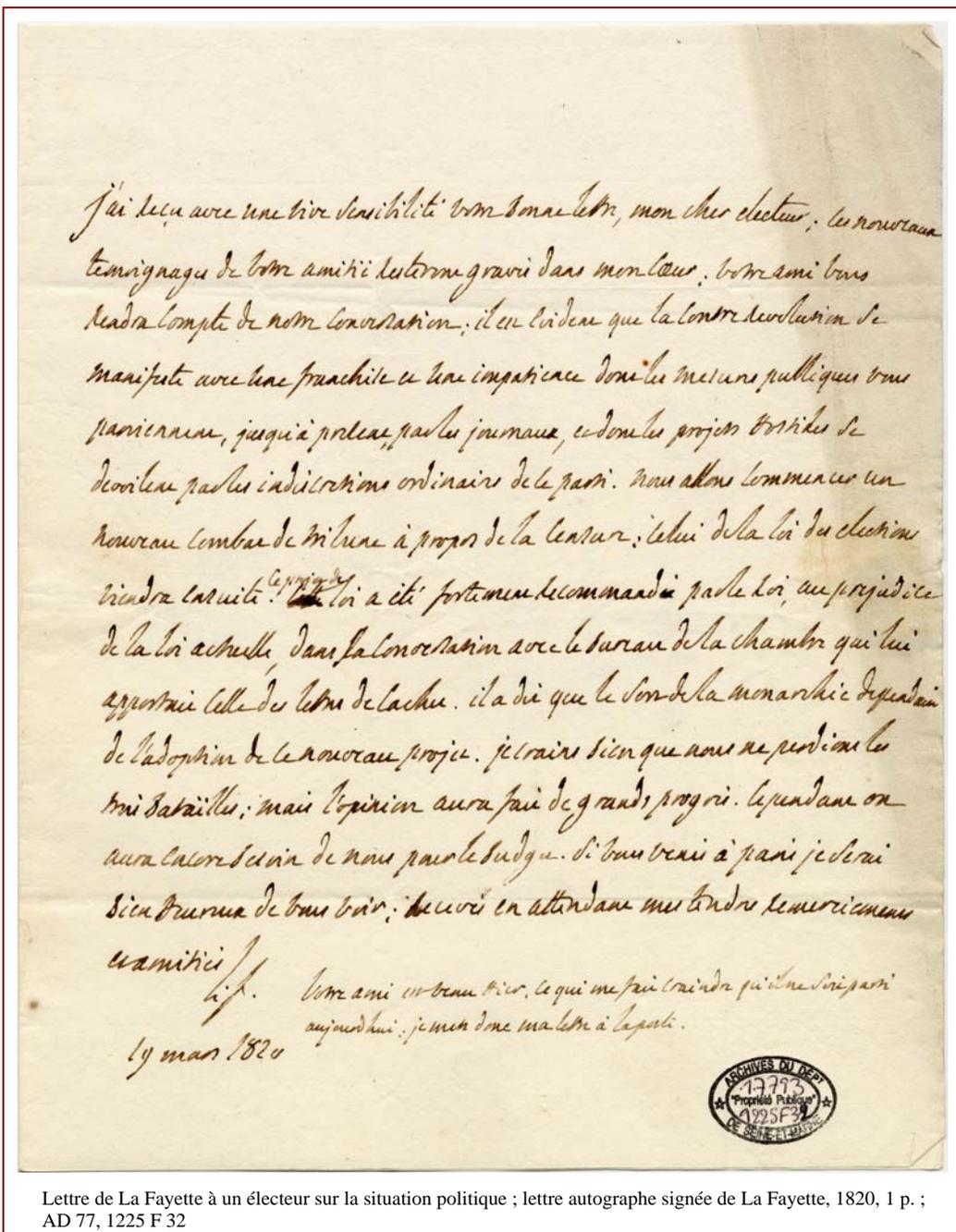
Les Cent-Jours : retour à la Tribune

En 1815, La Fayette séjourne une nouvelle fois à Paris, sans se rallier au rétablissement de l'Empire. Joseph Bonaparte lui propose d'être nommé président de la Chambre des députés. La Fayette préfère suivre les résultats des votes, refuse son offre et devient candidat lors de la parution du décret de convocation de la Chambre des représentants. Après 23 ans sans mandat parlementaire, il est élu député de Seine-et-Marne pendant deux mois. Cependant, lors de la réunion de la Chambre le 4 juin 1815, il refuse de prêter serment à l'Empereur qui, irrité, lui fait la remarque que pendant douze ans, la solitude des champs lui a été profitable et l'a rajeuni et reposé. À la fin des Cent-Jours, il retourne à La Grange-Bléneau et y reste pendant cinq ans. Il ne cesse de militer pour la liberté au niveau national, mais c'est aussi une période où il intervient fortement dans la vie du département, notamment lorsqu'il participe à la fondation de la Société d'Assurances mutuelles de Seine-et-Marne, approuvée par ordonnance royale du 24 mars 1819.

Une opposition marquée contre la Restauration

Au début de la Restauration, La Fayette espère que Louis XVIII instituera un vrai régime démocratique. Élu député de la Sarthe en octobre 1817, il rejoint les rangs de l'opposition et participe activement aux débats, en particulier sur la réforme du droit de vote (il souhaite le suffrage universel) et la défense du drapeau tricolore. Il dénonce la suspension de la liberté de la presse et intègre l'Association des « Amis de la liberté de la presse ». Le 4 juillet 1821, il exprime ouvertement au cours d'une séance de l'Assemblée son refus de la Restauration et de ses dépenses financières excessives.

La lettre qu'il adresse à un électeur le 19 mars 1820 illustre les revendications de La Fayette concernant la censure et l'importance qu'il accorde à son rôle dans l'opposition. La correspondance avec ses partenaires et rivaux politiques est pour lui une priorité.



Lettre de La Fayette à un électeur sur la situation politique ; lettre autographe signée de La Fayette, 1820, 1 p. ; AD 77, 1225 F 32

J'ai reçu avec une vive sensibilité votre bonne lettre, mon cher électeur, les nouveaux témoignages de votre amitié resteront gravés dans mon cœur ; votre ami vous rendra compte de notre conversation ; il est évident que la contre révolution se manifeste avec une franchise et une impatience dont les mesures publiques vous parviennent, jusqu'à présent, par les journaux, et dont les projets hostiles se dévoilent par les indiscretions ordinaires de ce parti. Nous allons commencer un nouveau combat de tribune à propos de la censure : celui de la loi des élections viendra ensuite. Ce projet de loi a été fortement recommandé par le roi, au préjudice de la loi actuelle, dans sa conversation avec le bureau de la chambre qui lui apportait celle des lettres de cachet. Il a dit que le sort de la monarchie dépendait de l'adoption de ce nouveau projet. Je crains bien que nous ne perdions les trois batailles ; mais l'opinion aura fait de grands progrès. Cependant on aura encore besoin de nous pour le budget. Si vous venés à Paris je serai bien heureux de vous voir ; recevès en attendant mes tendres remerciements et amitiés. Laf.
Votre ami est venu hier, ce qui me fait craindre qu'il ne soit parti aujourd'hui : je mets donc ma lettre à la poste. 19 mars 1820

L'utilisation de La Grange-Bléneau dans la Charbonnerie (1820 et 1821)

Jusqu'en 1824, La Fayette finance la Charbonnerie française, société secrète agissant contre le rétablissement des Bourbons en France, à laquelle il participe activement. La Grange-Bléneau est considérée comme un centre de la Charbonnerie, où il reçoit à partir de 1820 de nombreux « comploteurs » souhaitant le renversement du gouvernement. En juin 1820 est élaborée l'« affaire de Vincennes » : après l'insurrection des Tuileries grâce à la garnison de Vincennes, le complot vise à garder en otage la famille royale et instaurer un gouvernement provisoire.

Cette opération échoue le 10 août 1820 mais La Fayette, avec un nombre plus important d'officiers, organise l'« affaire de Belfort » : l'insurrection de Belfort par des unités militaires de l'Est est prévue le 29 décembre 1821. Dirigées par des généraux « charbonniers », elles doivent prendre peu à peu les villes importantes jusqu'à Paris pour y établir un gouvernement provisoire dont La Fayette ferait partie. Celui-ci part de La Grange-Bléneau avec son fils le 23 décembre, mais ils sont prévenus qu'un sergent de Belfort a découvert et dénoncé le complot et ils parviennent à regagner le domaine briard. Les condamnations des comploteurs sont lourdes, mais La Fayette n'est pas arrêté, faute de preuve réelle de sa participation. Pendant toute la période de son opposition et particulièrement lors des actions de la Charbonnerie, La Fayette et La Grange-Bléneau sont surveillés intensément par la police du royaume.

Coulommiers, le 6 y. br. 1826.

Surveillance
Administrative
très confidentielle

Monsieur le Préfet,

La compagnie nombreuse qu'on attendoit à La Grange devoit se composer de députés et d'Américains marquants. La réunion a manqué en partie. Ce sont surtout les députés qui ne se sont pas trouvés au rendez-vous. Le vide a été rempli par des habitants des châteaux et maisons bourgeoises des environs. Un M. Thierry est à La Grange depuis environ un mois. J'ignore si c'est l'auteur de L'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands. M. Georges de La Fayette est aussi à La Grange depuis quelque temps.

M. de La Fayette a passé toute la semaine dernière hors de chez lui. Il devoit être de retour hier, et ramener avec lui une compagnie nombreuse d'Américains. On ignore où il est allé.

On me propose de chercher à gagner un domestique servant à table au château de la Grange, et au moyen duquel on sauroit les noms et les propos les plus remarquables des convives. La chose me paraît fort délicate: je n'ai voulu ni accepter l'offre, ni m'engager à fournir l'argent nécessaire, avant d'avoir pris vos ordres. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître le plus tôt possible si je dois prêter l'oreille à cette proposition.

Je suis avec respect,

Monsieur le Préfet,
Votre très-humble et très-obéissant
Serviteur
Le sous-Préfet de Coulommiers
Lebrun de Charmettes

L. Br. de Charmettes

Lettre du sous-préfet de Coulommiers sur les activités politiques à La Grange-Bléneau, 1826 ; lettre, 1 p. ; AD 77, M 10191-1

Coulommiers, 6 septembre 1826

Surveillance administrative

Monsieur le préfet,

La compagnie nombreuse qu'on attendait à La Grange devait se composer de députés et d'Américains marquants. La réunion a manqué en partie. Ce sont surtout les députés qui ne se sont pas trouvés au rendez-vous. Le vide a été rempli par des habitants des châteaux et maisons bourgeoises des environs. Un M. Thierry est à La Grange depuis environ un mois : j'ignore si c'est l'auteur de *L'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. M. Georges de La Fayette est aussi à La Grange depuis quelques temps.

M. de La Fayette a passé toute la semaine dernière hors de chez lui. Il devait être de retour hier, et ramener avec lui une compagnie nombreuse d'Américains. On ignore où il est allé.

On me propose de chercher à gagner un domestique servant à table au château de la Grange et au moyen duquel on saurait les noms et les propos les plus remarquables des convives. La chose me paraît fort délicate : je n'ai voulu ni accepter l'offre, ni m'engager à fournir l'argent nécessaire, avant d'avoir pris vos ordres. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître le plus tôt possible si je dois prêter l'oreille à cette proposition.

Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le sous-préfet de Coulommiers. Lebrun de Charmettes

Un retour triomphal aux États-Unis

Après l'expulsion du député de l'opposition Jacques-Antoine Manuel en mars 1823, La Fayette refuse de siéger à l'Assemblée, suivi par 63 autres opposants, et la Chambre des députés est dissoute le 24 décembre 1823. La Fayette n'est pas réélu et retourne au château de La Grange-Bléneau en février 1824. Après 40 ans, il retourne aux États-Unis d'août 1824 à septembre 1825. Son parcours dans de nombreuses villes américaines est un enchaînement d'hommages et de festivités. Il est reçu chez Thomas Jefferson à Monticello, par le président John Quincy Adams et le Congrès, qui lui offre des terres et 200 000 dollars. Son retour en France provoque des manifestations de joie et une surveillance accrue de la police. Le 9 octobre 1825, 4 000 personnes seraient venues l'acclamer à son arrivée à La Grange-Bléneau. Dès son retour, il traduit de nouveau dans sa correspondance ses observations sur le « monarchisme excessif » de Charles X. En juin 1827, réélu député de l'arrondissement de Meaux, il reprend son activité parlementaire, tout en augmentant aussi dans le même temps son activité agricole.

L'annonce de la triste nouvelle de la liberté qu'il
 respire, se fit par le Ciel par ses vertus Morales, et
 le monde entier l'admira. Sur un autre temps, était
 à George Lafayette Washington, héritier des vertus de
 son père.

Le 25 Mars 1793.

Monieur de Lafayette est arrivé à St. Omer le 25
 Mars, tout était tranquille, il ne savait pas grand
 monde qui s'y en soit, l'on ne comptait même plus sur
 lui, des coups de pistole se font entendre dans le lointain
 l'on finit par s'apercevoir qu'elles Chasses qui à une
 heure, et l'on en a vu, on même jure que la famille
 est partie au devant de lui, et en partie d'aussi plus la
 Justice, a un demi quart d'heure l'on a rejoint la voiture
 Les Cuis de St. Omer de Lafayette de l'endroit où il se trouve, pour
 nous être approché de ce côté, sa famille étant arrivée
 il s'est assis à mi pied à terre, et il est resté environ dix
 Minutes dans les bras de son Cousin sans se dire une
 parole. Le plus grand silence régnait de toutes parts, alors
 est arrivé M. de Crasson, pair de France, et M. de Ségur
 et après l'avoir salué, ils se sont mis en route, et ont
 couronné la marche, et s'occupant l'air : on fond un
 Miroir, Les curieux avaient pris une Calèche au Chateau
 et sont allés au devant pour le Crainet, mais il leur a
 envoyé dire qu'il les remercie, mais qu'il veut être
 à pied. à Pierre de Crasson, on lui a fait entendre une
 Couronne de fleurs, C'est qui lui décernent lui-même un
 Compliment de son pair Crasson lui, et l'on a continué
 la marche jusqu'au Chateau, où l'ingénieur fils de
 Courpatoy, les a en blanc, lui est présenté un bouquet, et

Le rapport de la gendarmerie royale de Seine-et-Marne du 10 au 11 octobre 1825 relate, parmi d'autres événements locaux, le détail de la manifestation publique liée au retour du marquis de La Fayette après un séjour triomphal aux États-Unis d'août 1824 à septembre 1825. L'atmosphère de joie et d'exaltation qui l'attend donne une idée de sa popularité en Seine-et-Marne et particulièrement à Courpalay, où il réside.

Gendarmerie Royale
Rapport du 10 au 11 octobre 1825

(...)

[En marge :] *Copie d'une lettre du Brigadier de Rosay à M^r le lieutenant de Coulommiers*

Mon lieutenant

J'ai l'honneur de vous rendre compte que M^r de La Fayette n'est pas encore arrivé en ce moment, quatre heures du soir ; qu'étant retourné à La Grange, après votre départ, j'y ai resté jusqu'à minuit, heure où les danses ont cessé, mais toujours avec la même tranquillité dont vous fûtes témoin. Ce transparent [*sic*] porte : « Au Général La Fayette, l'ami du peuple et de l'humanité. L'Amérique l'a déifié au souvenir de la liberté qu'il respire, la France le rêve par ses vertus morales et le monde entier l'admire. » Sur un autre transparent était « À Georges Lafayette Washington héritier des vertus de son père. »

Du même jour 9 octobre 1825

Monsieur de La Fayette est arrivé à six heures du soir. Tout était tranquille ; il n'y avait pas tant de monde qu'hier soir ; l'on ne comptait même plus sur lui. Des coups de foits [fouets] se font entendre dans le lointain. L'on fini par appercevoir quatre chevaux gris à une berline, et l'on crie « c'est lui ». Au même instant, sa famille est partie au devant de lui et une partie du peuple l'a suivie. À un demi quart de lieue, l'on a rejoint la voiture. Les cris de « Vive M^r de La Fayette » se sont fait entendre. Nous nous étions approché de ce côté. Sa famille étant arrivée, il s'est arrêté, a mis pied à terre, et il est resté environ dix minutes dans les bras de ses enfants sans se dire une parole. Le plus grand silence régnait de toute part ; alors, est arrivé M^r de Trassy, pair de France, et M^r de Ségur et après l'avoir salué, ils se sont mis en route, des violons ouvraient la marche et jouaient l'air : « Où peut-on être mieux ».

Les ouvriers avaient pris une calèche au château et sont allés au devant pour le traîner, mais il leur a envoyé dire qu'il les remerciés, mais qu'il voulait arriver à pied. À l'arc de triomphe, on lui a fait descendre une couronne de fleurs ; ceux qui devaient lui adresser un compliment ne se sont pas trouvés là, et l'on a continué la marche jusqu'au château, où vingt jeunes filles de Courpaloy, toutes en blanc, lui ont présenté un bouquet, et ont voulu lui faire un compliment, mais elles n'ont jamais pu s'en souvenir. Le général les a remerciées de leur bonne volonté. Alors on a recommencé à crier « Vive La Fayette ». Il a fait le tour de sa cour en adressant le bonjour à tous les paysans et il s'est retiré avec son monde. L'on m'a raconté ce dernier rapport parce que je n'ai pas pénétré dans l'intérieur du château. Les danses ont commencé. Comme hier tout s'est très bien passé, même mieux que dans les fêtes ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.

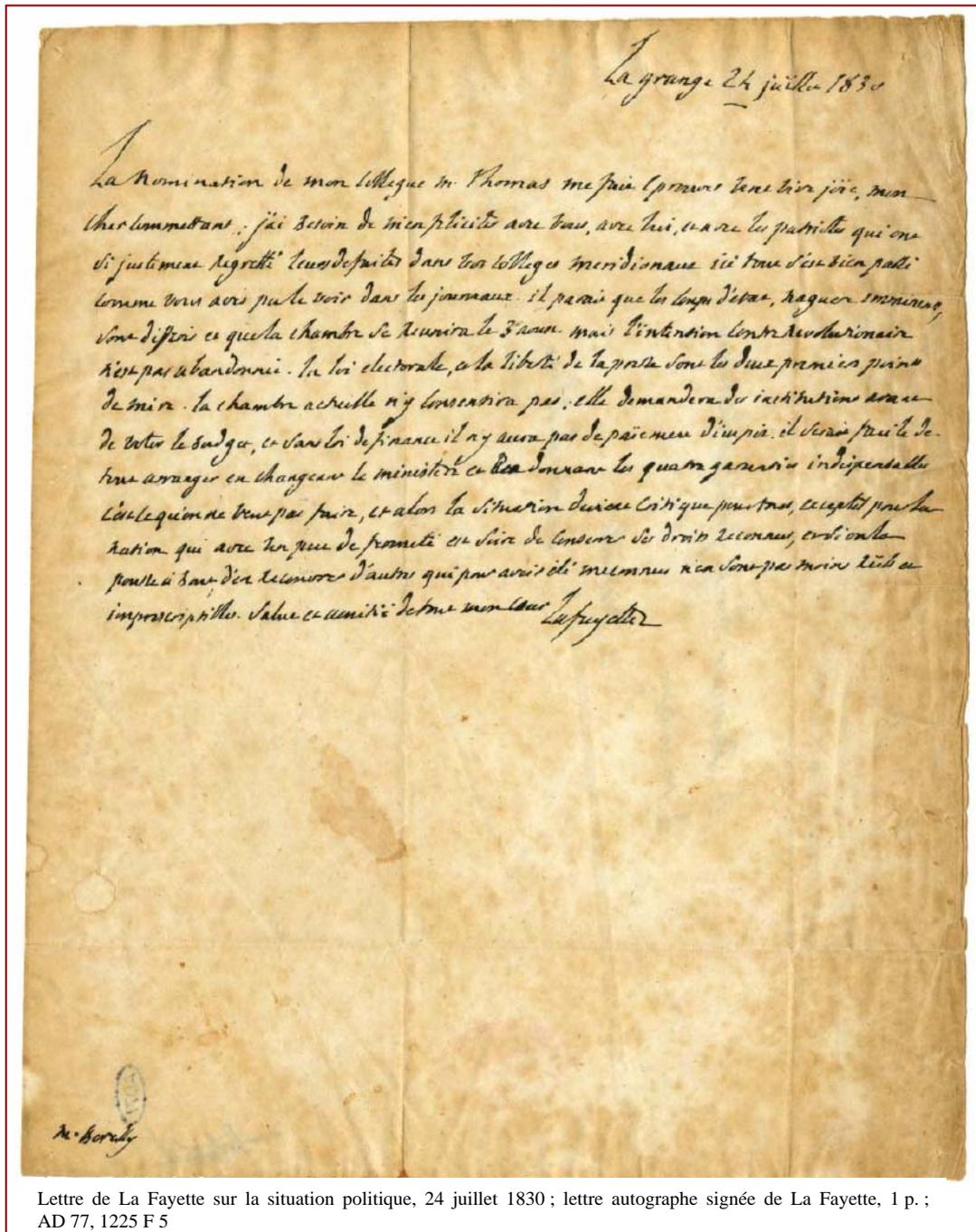
Signé Hornet brigadier

Pour copie conforme, le capitaine de gendarmerie royale à Melun

Martin de Couay

La Révolution de 1830 : la concrétisation des espérances

La Fayette est un membre éminent de l'opposition libérale à Charles X, monté sur le trône en 1824 et qui a entrepris de restreindre les libertés. Le roi dissout la chambre des députés le 16 mai 1830, dans l'espoir d'évincer définitivement les libéraux. Mais ce sont eux qui l'emportent aux élections tenues le 23 juin.



Lettre de La Fayette sur la situation politique, 24 juillet 1830 ; lettre autographe signée de La Fayette, 1 p. ; AD 77, 1225 F 5

La Fayette se réjouit ici de la victoire de Joseph Thomas (1776-1839), député des Bouches-du-Rhône de 1829 à 1830, choisi comme député par le grand collège de l'Eure le 19 juillet. Il associe à sa joie Toussaint-Joseph Borély (1788-1875), l'un des principaux animateurs du parti libéral de Marseille.
La réunion de la nouvelle chambre qu'évoque La Fayette pour le 3 août n'aura cependant pas lieu en raison des Trois Glorieuses.

À Monsieur Borely président du tribunal de première instance à Marseille, Bouches du Rhône.

La Grange, 24 juillet 1830

La nomination de mon collègue M. Thomas me fais éprouver une vive joie, mon cher commettant : j'ai besoin de m'en féliciter avec vous, avec lui, et avec les patriotes qui ont si justement regretté leurs défaites dans vos collèges méridionaux. Ici tout s'est bien passé comme vous avés pu le voir dans les journaux. Il paraît que les coups d'état, naguère imminens, sont différés et que la chambre se réunira le 3 aoust, mais l'intention contre-révolutionnaire n'est pas abandonnée. La loi électorale et la liberté de la presse sont les deux premiers points de mire. La chambre actuelle n'y consentira pas. Elle demandera des institutions avant de voter le budget, et sans loi de finances, il n'y aura pas de paiement d'impôt. Il serait facile de tout arranger en changeant le ministère et en donnant les quatre garanties indispensables. C'est ce qu'on ne veut pas faire, et alors la situation devient critique pour tous, excepté pour la nation qui avec un peu de fermeté est sûre de conserver ses droits reconnus, et si on la pousse à bout d'en recouvrer d'autres qui pour avoir été méconnus n'en sont pas moins réels et imprescriptibles. Salut et amitié de tout mon cœur.

Lafayette

Le 25 juillet, Charles X proclame les quatre ordonnances de Saint-Cloud (restriction de la liberté de la presse, modification de la loi électorale, dissolution de la chambre des députés et nouvelle convocation des collèges électoraux pour septembre, nomination de conseillers d'État). Elles provoquent l'insurrection de la population parisienne lors des Trois glorieuses, du 27 au 29 juillet 1830.

Malgré de nombreuses incitations populaires et amicales, La Fayette refuse de prendre le pouvoir et convainc Louis-Philippe, duc d'Orléans, de devenir le chef de l'État.

Le 31 juillet 1830, ils apparaissent ensemble au balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, La Fayette prononçant la célèbre phrase « Voilà le Prince qu'il nous faut. C'est la meilleure des Républiques ! » et lui donnant le drapeau tricolore.

Pour autant, le marquis veut que le choix du dirigeant soit fait par l'ensemble des députés et souhaite l'établissement d'une charte l'engageant à respecter les libertés et la Constitution. Louis-Philippe est établi le 7 août 1830, La Fayette est nommé commandant général de la garde nationale le 16 août. Il retrouve les plus hautes fonctions du régime, nomme les chefs de garnison, gère les cavaleries...

La Monarchie de Juillet : déceptions et opposition

Bien que certains reprochent à La Fayette de ne pas avoir institué une véritable République, il est enfin satisfait par le nouveau régime. Mais celui-ci devient de plus en plus conservateur, Louis-Philippe changeant la devise « liberté, égalité » de la garde nationale en « liberté, ordre public » et faisant voter la suppression du poste de commandant de la garde nationale en décembre 1830 en l'absence de La Fayette. Celui-ci démissionne et devient un chef militant de l'opposition, où il demeure jusqu'à son décès. Dès 1831, il écrit un mémoire contre le régime. Il plaide également pour le droit de la libre association, la liberté d'opinion et demande à la Chambre des députés de reconnaître le gouvernement révolutionnaire polonais de 1830. Son action à l'étranger s'intensifie, notamment en Belgique où il pousse à l'insurrection en 1830. Sa dernière intervention politique est une lettre du 1^{er} mai 1834 au président de la Société d'Émancipation des Noirs promouvant leur émancipation définitive.



Portrait de Louis-Philippe I^{er} ; lithographie, sans date, 32,5 x 27 cm ; AD 77, 6 Fi 36

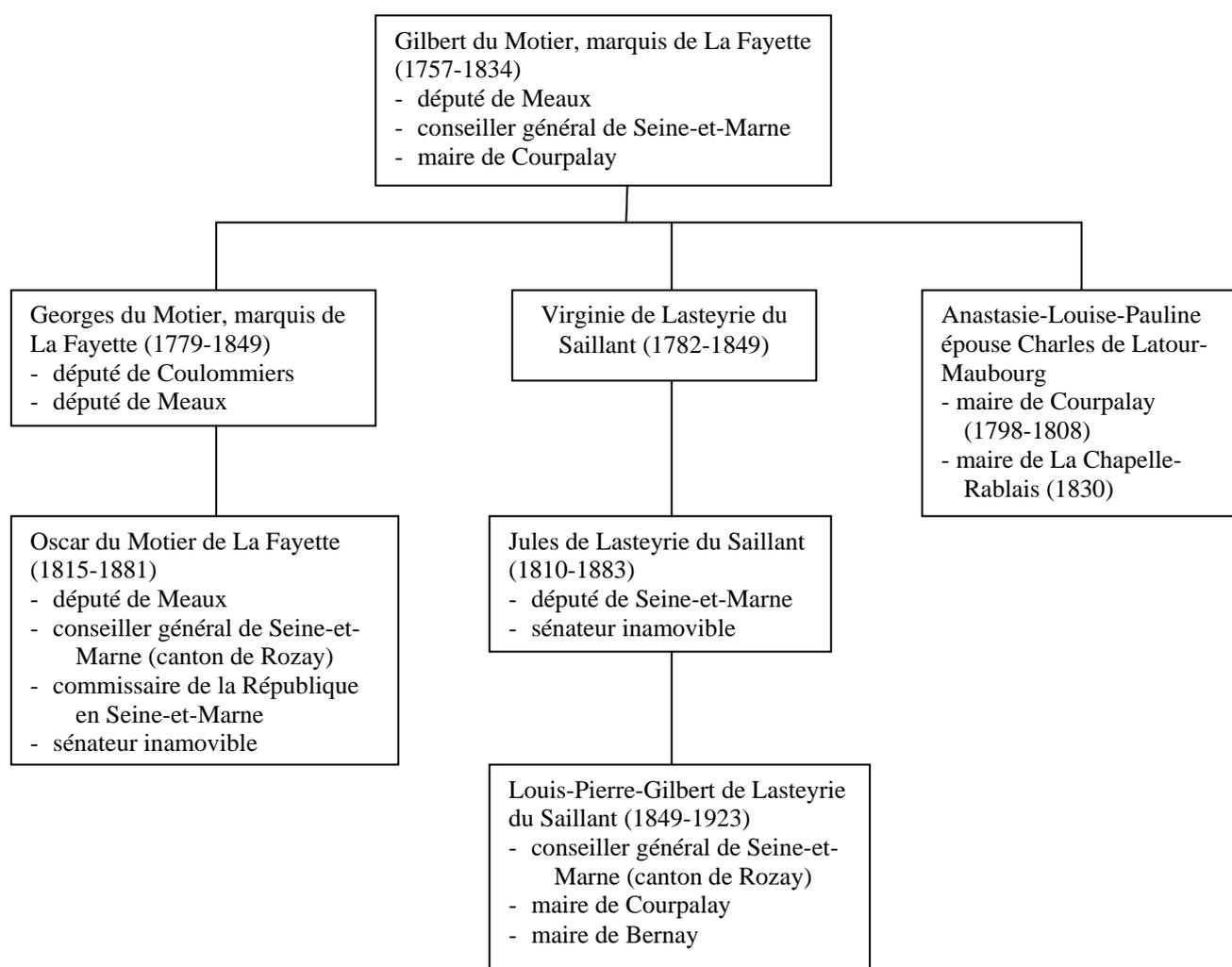
Les réfugiés de La Fayette en Brie

La Grange-Bléneau sert de refuge à La Fayette, qui en fait également bénéficier d'autres personnages, dont les proscrits polonais, au nom de la liberté de parole et de la démocratie. Le 5 juillet 1832, il accueille le comte Antoine Ostrowski, membre de la garde napoléonienne, frappé d'un décret d'expulsion, en demandant au ministre de l'intérieur l'abandon du décret, qui lui est refusé. En mars 1833, c'est le professeur Joachim Lelewel (1786-1861), ancien ministre et parlementaire de Pologne, un des initiateurs de la révolution polonaise qui se cache au domaine, avant d'être arrêté et emprisonné à Melun.

Les mandats politiques des La Fayette en Seine-et-Marne

Une « dynastie » d'hommes politiques

Après la Révolution, les grands propriétaires fonciers, souvent nobles de l'Ancien Régime ayant adhéré aux idées libérales, s'impliquent intensément dans la vie politique et publique à travers les sociétés savantes, les fêtes agricoles et les institutions charitables. Favorisés par les lois électorales, ils sont jusqu'à la III^e République très représentés parmi les députés et conseillers généraux de Seine-et-Marne, à l'image des La Fayette.



Gilbert du Motier, marquis de La Fayette (1757-1834)

Député de l'arrondissement de Meaux

Même s'il est aussi député de la Sarthe d'octobre 1817 à 1822, c'est le rôle de député de l'arrondissement de Meaux qui est la principale activité politique du marquis à la fin de sa vie. Il constitue aussi son implication la plus durable et importante dans la vie politique du département. Ces mandats s'inscrivent dans une période politique instable : cinq d'entre eux s'achèvent en raison d'une dissolution de la Chambre des députés.

- 1^{er} mandat : 10 mai 1815 – 13 juillet 1815 (dissolution de la Chambre des députés).

Ce mandat à la Chambre des Cent-Jours marque le retour dans l'action politique du marquis de La Fayette, élu par le Grand collège.

Il n'est pas élu au sein de la « Chambre Introuvable », constituée les 14 et 28 juillet 1815 et dissoute le 15 septembre 1816, ni en 1818.

- 2^e mandat (réélu) : 13 novembre 1822 – 24 décembre 1823 (dissolution de la Chambre des députés).
Il n'est pas élu aux élections de février 1824, battu par le baron de Pinteville de Cernon.
- 3^e mandat : 23 juin 1827 – 5 novembre 1827 (dissolution de l'Assemblée).
Le baron de Pinteville décédé, La Fayette est élu.
- 4^e mandat (réélu) : 18 novembre 1827 – 16 mai 1830 (la Chambre des députés est dissoute).
- 5^e mandat (réélu) : 13 juillet 1830 – 31 mai 1831 (la Chambre des députés est dissoute).
- 6^e mandat (réélu) : 6 juillet 1831 – 20 mai 1834.
Ce mandat prend fin avec le décès du marquis, le 20 mai 1834.



Miniature du marquis de La Fayette, 1830, 14,2 x 10,4 cm ; AD 77, 1225 F 35

Conseiller général de Seine-et-Marne

La Fayette est conseiller général de Seine-et-Marne durant les Cent-Jours en 1815. Puis brièvement en 1831-1832 : nommé par ordonnance royale le 18 janvier 1831, il démissionne

auprès du préfet le 21 juin 1832. Élu au scrutin par canton en novembre 1833, il garde ensuite cette fonction, ainsi que celle de président du Conseil général, jusqu'à sa mort le 20 mai 1834.

Maire de Courpalay (octobre 1831-21 juin 1832)

Il n'est pas élu maire de Courpalay, mais nommé par le préfet en octobre 1831. Son mandat s'achève par sa démission le 21 juin 1832, car il ne souhaite pas conserver ce statut sans qu'il soit le résultat d'une élection. Son gendre, Charles de Latour-Maubourg (marié à Anastasie-Louise-Pauline depuis février 1798), frère de son ancien aide de camp, vivait au château et a été maire de Courpalay de 1798 à 1808. Il devint maire de La Chapelle-Rablais en 1830 et propriétaire du manoir de chasse des Moyeux.

Georges du Motier de La Fayette (1779-1849)

Député de l'arrondissement de Coulommiers-Provins puis Coulommiers

Des La Fayette, Georges est celui dont la présence à la Chambre des députés est la plus continue et durable : 21 ans comme représentant de la Seine-et-Marne, auxquels il faut ajouter ses premiers mandats en Haute-Loire (1815-1820) et dans le Haut-Rhin (1822-1824). Dans l'arrondissement de Coulommiers-Provins, devenu celui de Provins en 1831, il est toujours réélu à partir de 1827, à l'exception des élections de mai et juillet 1849, peu avant son décès.

- 1^{er} mandat : 17 novembre 1827 – 16 mai 1830 (la Chambre des députés est dissoute).
- 2^e mandat (réélu) : 13 juillet 1830 – 31 mai 1831 (la Chambre des députés est dissoute).
Il effectue ce mandat en même temps que son père, député de Meaux.
- 3^e mandat (réélu) : 6 juillet 1831 – 20 mai 1834.
- 4^e mandat (réélu) : 22 juin 1834 – 3 octobre 1837.
- 5^e mandat (réélu) : 6 novembre 1837 – 2 février 1839.
- 6^e mandat (réélu) : 3 mars 1839 – 12 juin 1842.
- 7^e mandat (réélu) : 10 juillet 1842 – 24 février 1848.
- 8^e mandat (réélu) : 23 avril 1848 – mai 1849.
Rassemblant le plus de voix sur son nom, il est le 1^{er} élu du département. Il est vice-président de l'Assemblée constituante de 1848.

Conseiller général de Seine-et-Marne (Cent-Jours) et pour le canton de Rozay (15 septembre 1834 – octobre 1839).

Oscar du Motier de La Fayette (1815-1881), fils de Georges

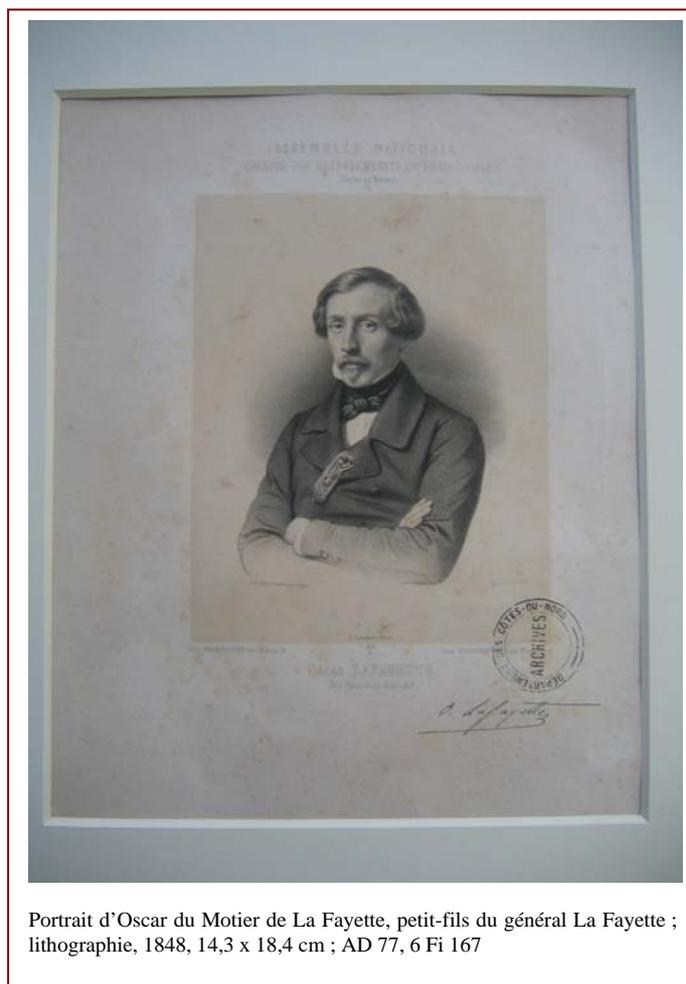
Député de Meaux

- 1^{er} mandat : 1^{er} août 1846 – 24 février 1848.
- 2^e mandat (réélu) : 23 avril 1848 – 26 mai 1849.
- 3^e mandat (réélu) : 13 mai 1849 – 2 décembre 1851.
- 4^e mandat : 8 février 1871 – 13 décembre 1875.
Lors de ce mandat, il est président de la Gauche Républicaine.

Commissaire de la République en Seine-et-Marne (29 février – 1^{er} mai 1848)

Sénateur inamovible (13 décembre 1875-1881)

Conseiller général de Seine-et-Marne et président du Conseil général (4 novembre 1877 à 1881)



Portrait d'Oscar du Motier de La Fayette, petit-fils du général La Fayette ; lithographie, 1848, 14,3 x 18,4 cm ; AD 77, 6 Fi 167

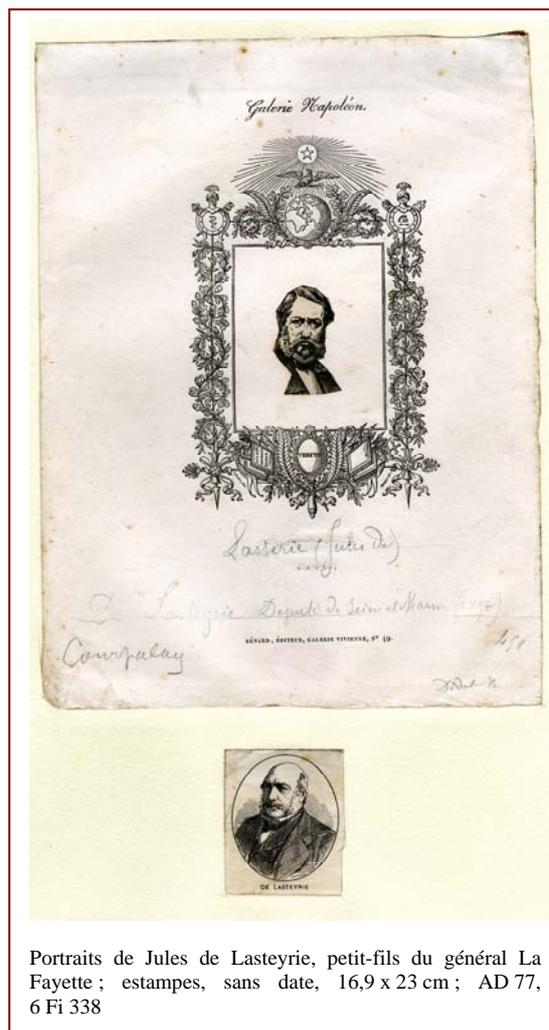
Jules de Lasteyrie (1810-1883), fils de Virginie de Lasteyrie du Saillant

Député de Seine-et-Marne

- 1^{er} mandat : 23 avril 1848 – 26 mai 1849
- 2^e mandat (réélu) : 13 mai 1849 – 2 décembre 1851.
Il est expulsé de l'Assemblée Nationale lors du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte.
- 3^e mandat : 8 février 1871 – décembre 1875.

Député de Coulommiers

Candidat d'opposition en 1863 et 1869, mais battu dans les deux cas par le candidat officiel.



Louis-Pierre-Gilbert de Lasteyrie (1849-1923), fils de Jules de Lasteyrie

Conseiller général de Seine-et-Marne pour le canton de Rozay et secrétaire (1877-1883)

Maire de Courpalay (189-1907, 1912-1919)

Maire de Bernay (1874-1880)

Le château de La Grange à Courpalay

Un domaine au cœur de la Brie

Le château de La Grange est situé à 2 kms au sud de la ville de Rozay-en-Brie, sur un plateau, entre la rivière d'Hyère et le ruisseau de l'Ivron. Du château, on aperçoit, au nord, Rozay et le village de Bernay, et au midi, un autre beau village, Courpalay. Le domaine de la Grange-Bléneau a plusieurs appellations : La Grange, La Granche de Bléneau, La Grange en Brie. Son histoire commence aux XIV^e et XV^e siècles, mais c'est l'empreinte de La Fayette au XIX^e siècle qui est la plus marquante. Le château de La Grange-Bléneau et sa chapelle font l'objet d'une inscription aux Monuments Historiques depuis 1942. Le domaine est actuellement géré par la Fondation de Chambrun et n'est pas ouvert à la visite.

Brève histoire du château avant l'arrivée du marquis



Vue de la façade sur jardin du château de La Grange-Bléneau, Courpalay, carte postale, sans date ; AD 77, 2 Fi 1604

Souvent ruiné, puis restauré, le domaine de La Grange a été modifié au cours du temps suivant le goût de ses propriétaires : des premiers Bléneau-Courtenay datent les tours à poivrières, les mâchicoulis et le dur aspect des constructions féodales, dont la majeure partie ne remonte pas au-delà du XVI^e siècle, à l'exception de la porte d'entrée qui serait du XIV^e ou du XV^e siècle selon les archéologues.

Trois siècles plus tard, cette forteresse est transformée par de nouveaux maîtres, les d'Aubusson. La cour d'honneur est dotée de parterres fleuris et une façade classique sobre est réalisée entre les tours d'angle. Les coûts d'entretien et d'embellissement du château ruinent le Maréchal de la Feuillade, duc d'Aubusson, vers 1740, qui le vend alors à Pierre Grassin, Directeur général des Monnaies. Par la suite, le domaine est acquis par un conseiller du Parlement : Louis Dupré. Son arrière petite-fille, Marie-Adrienne de Noailles, épouse le marquis de La Fayette en 1774 et hérite du domaine par sa mère, Anne Louise Henriette d'Aguesseau, en 1800, grâce aux mesures en faveur des ex-émigrés.

Les transformations architecturales de La Fayette

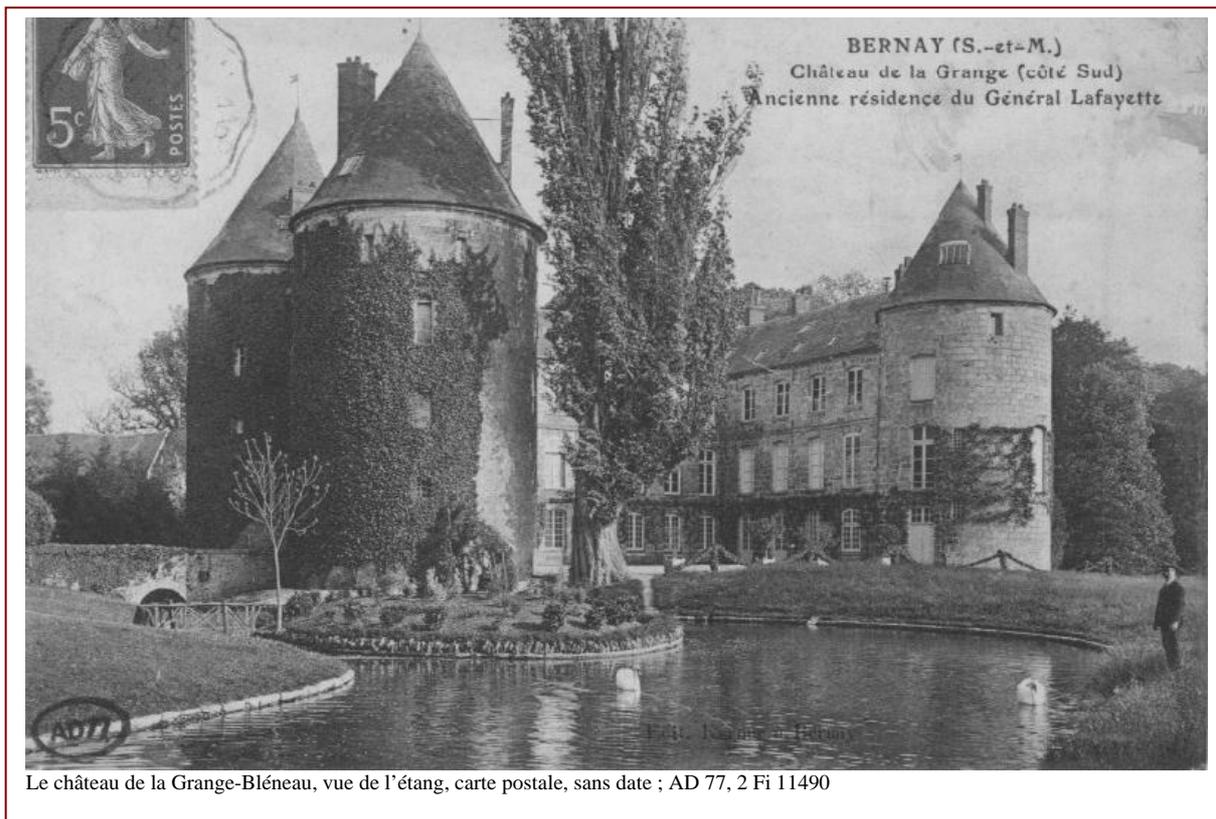
Composé de trois corps de bâtiments et de cinq tours en grès, le château, en dehors des restaurations d'Antoine Vaudoyer (1756-1846), architecte de la salle de séance de l'Institut de France, n'est pas modifié : les douves sont comblées et le pont-levis est remplacé par un pont en pierre.

La cour centrale du château est ouverte sur un côté vers le parc, redessiné par Hubert Robert (1733-1808), peintre de paysage et dessinateur de jardins, de 1800 jusqu'à son décès. Des arbres fruitiers et forestiers sont plantés, notamment des marronniers de Lyon. La Fayette fait également creuser un étang. Le jardin a un aspect très simple et romantique, dans le goût de l'époque, et le château constitue un îlot au centre des terres agricoles.



La Grange-Bléneau, lieu de séjour de nombreux invités internationaux ; lithographie, 1937, 27 x 20,7 cm ; AD 77, 5 Fi 1029

Parmi les nombreux invités de La Fayette à La Grange-Bléneau figure Charles James Fox (1749-1806), secrétaire d'État britannique, ancien partisan de l'indépendance des États-Unis, qui fait planter le lierre de la façade du château lors d'un séjour à La Grange après la paix d'Amiens (25 mars 1802).



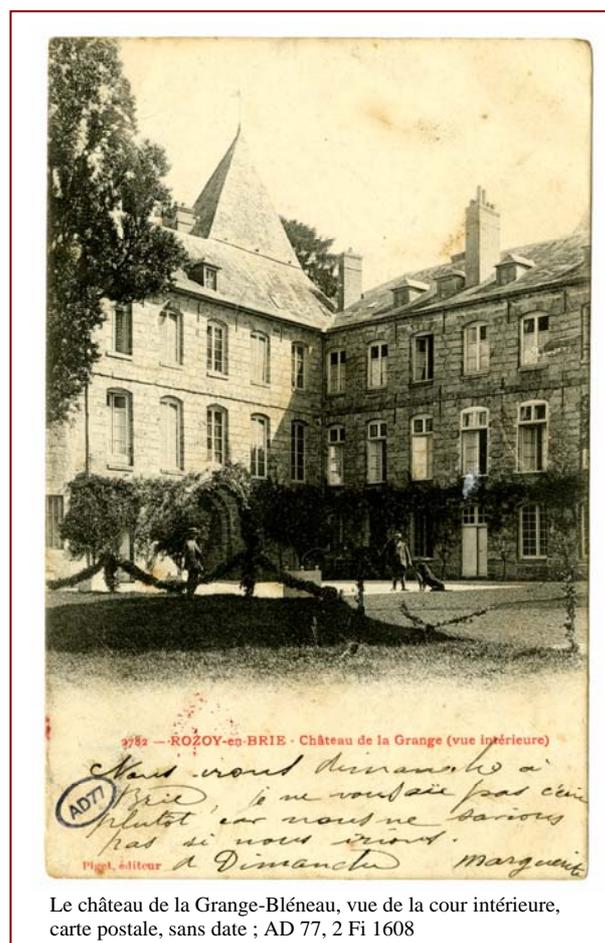
Le château de la Grange-Bléneau, vue de l'étang, carte postale, sans date ; AD 77, 2 Fi 11490

L'aménagement intérieur

Une description célèbre de la demeure a été réalisée par Eugène Liebert en 1866, 32 ans après la mort du marquis de La Fayette. Elle donne un aperçu du confort de vie dont il jouissait en Brie et les objets décrits rappellent les événements qu'il a vécus.

Le rez-de-chaussée du château est occupé par une vaste cuisine, une salle à manger décorée de boiseries. Un vestibule, où sont placés deux canons offerts par le peuple de Paris en 1830, donne sur l'escalier de pierre accédant aux étages.

Le premier étage est composé de deux salons de réception et des chambres d'invités et de parents. Les salons sont décorés du buste du général La Fayette par David et de son portrait par Ary Scheffer, commandé par le Congrès des États-Unis.



Le château de la Grange-Bléneau, vue de la cour intérieure, carte postale, sans date ; AD 77, 2 Fi 1608

S'y trouvent également des portraits de Georges Washington et Benjamin Franklin, des représentations de la démolition de la Bastille, de la fête de la Fédération au Champ-de-Mars, et du port du Passage, où La Fayette s'était embarqué en 1777 pour l'Amérique.

L'appartement du marquis et sa bibliothèque occupent tout le deuxième étage. Sa chambre à coucher réunit des portraits et bustes d'amis et de parents : le président Georges Washington, le secrétaire d'État britannique Charles Fox, le général polonais Tadeusz Kosciuszko, la romancière Mme de Staël, son beau-père le duc d'Ayen, ses tantes, son père et sa grand-mère. Logée dans une tour, la bibliothèque est décorée de médaillons peints en grisaille portant les noms de scientifiques et politiques illustres et importants à ses yeux. Les armoires de la bibliothèque contiennent des souvenirs de La Fayette, à l'exemple de l'épée donnée par le Congrès des États-Unis et dont la lame, détruite pendant la Terreur, a été refaite symboliquement avec le métal d'un verrou de la Bastille.

La vie au domaine de La Grange

Retrouver amis et famille

Parallèlement à ses activités sur la scène nationale, le marquis de La Fayette se repose dans son domaine briard ou s'y réfugie lorsqu'il est écarté des débats politiques. Il y mène une vie simple, marquée par la présence de sa famille et de ses employés et ponctuée par les visites de ses amis, venant profiter du confort qui y est offert.

Le train de vie de La Fayette à La Grange

Postérieurement au décès de son épouse, le 24 décembre 1821, La Fayette fait une description du déroulement habituel de ses journées dans ses *Mémoires* : réveillé très tôt le matin, il écrit, sa correspondance ou ses mémoires, et lit durant deux heures dans son lit. Après avoir effectué sa toilette et visité l'appartement de sa femme, laissé intact, il travaille dans son cabinet toute la matinée. À 10 heures, il fait une pause pour déjeuner. Ce moment est généralement consacré à la lecture des journaux anglais et français. Aux alentours de midi, il se rend dans ses fermes pendant deux à trois heures. Puis, à son retour, il reprend sa correspondance ou ses mémoires jusqu'à six heures du soir, heure à laquelle il dîne, souvent en compagnie de nombreux hôtes et amis, enfants et petits-enfants. Sa journée s'achève après maintes discussions et lectures au salon.

Un lieu de réception

Cette description de son emploi du temps trace du général le portrait d'un homme discipliné et soucieux de gérer au mieux son temps. Elle explique son érudition, par le temps qu'il consacre chaque jour à la lecture. L'affection portée à sa femme s'exprime par l'hommage quotidien qu'il veille à lui rendre. Le marquis de La Fayette reçoit aussi beaucoup au domaine. Parmi ses invités les plus célèbres, Charles-James Fox (1749-1806), secrétaire d'État britannique, ancien partisan de l'indépendance des États-Unis, et son épouse, le Général Richard Fitzpatrick (1747-1813), soutien de La Fayette à la Chambre des communes du parlement de Grande-Bretagne, le duc et la duchesse de Broglie, fille de la romancière et amie de La Fayette, Madame de Staël, Fenimore Cooper, auteur du *Dernier des Mohicans*, ou encore Benjamin Franklin grâce à qui fut installé un paratonnerre sur le château.

État civil de Courpalay : décès de Léontine Émilie La Fayette, fille de Georges La Fayette et Émilie Destutt de Tracy, le 4 mars 1807 ; AD 77, 5 Mi 2966, p. 200

Cinq cent cinquante

L'An mil huit cent sept, le quatre Mars, à huit heures
 du matin, pardevant Charles Gatoir Maubourg, Maire
 et officier de l'Etat Civil de la Commune de Courpalay, Canton
 de Noisy, Département de Seine-et-Marne; du Comparant
 Monsieur Marie-Paul-Nob-iver Gilbert Mottier de Lafayette,
 propriétaire à la Grange de cette Commune, et Jean Marie
 Pontonnier son secrétaire, demeurant au même lieu. Les
 deux ayant déclaré et le second au de la défunte ci
 après nommée, qu'elle s'est déquiesse par le dit
 acte de mariage de son dit mari à ses héritiers d'après
 acte de mariage de son dit mari de Lafayette, et de
 Léontine Émilie de Lafayette, dite de Tracy, fille de
 Monsieur Georges Louis Gilbert Mottier de Lafayette,
 Lieutenant aide de Camp du Général Canclaux, et de
 Madame Françoise Émilie Destutt de Tracy, son épouse
 demeurant au dit lieu de la Grange, ses père et mère.
 Lesquels déclarant après que l'estime leur a été donnée
 du présent acte de décès, sont signés avec nous ci.
Lafayette Gatoir Maubourg

J. M. Pontonnier

L'An mil huit cent sept, le deux Mars, à dix heures du matin
 pardevant nous Charles Gatoir Maubourg Maire et officier
 de l'Etat Civil de la Commune de Courpalay, Canton de Noisy,
 Département de Seine-et-Marne; du Comparant Nicolas Thomas
 Bijard, notaire au dit Courpalay, lequel nous a présenté
 un enfant de sexe masculin né hier à cinq heures du soir
 dit de l'Establissement de Marie-Éléonore-Henriette Bourque
 son épouse et auquel il a donné les prénoms de Alexis Hypolite.
 Lesdites déclarations et dénominations faites en présence de
 Jean-Alexis Perron, mineur à Champgueffes, Canton
 de Noisy, et Pierre-Alexis Bourque, Cultivateur -

État civil de Courpalay : naissance de Marie-Pauline Lasteyrie, fille de Marie-Virginie La Fayette et de Louis de Lasteyrie du Saillant, le 4 juin 1807 ; AD 77, 5 Mi 2966, p. 207

Longime finit.


 Procès Verbal
 d'actes de déclaration et présentation faites sur le bureau
 d'Etienne Méry Jolly et Christophe Secuyer, celti
 figures au même lieu de grand bureau en regard
 Courpalay à l'âge requit par la loi.
 Lesquels après que Acteur leur a été donné de
 présent acte de naissance sous signé avec nous
 Excepté à die Secuyer qui à déclaré ne le faire
 J. A. Mequie J. A. N. La Cour Maubourg
 Chuolette

Le Au mil trois Cens Sept quatre Jours à dix heures
 du matin, j'assistait sous Charles La Cour Maubourg
 Maire et officier de l'état civil de la Commune de
 Courpalay, Canton de Chatoz, Département de Seine et
 Marne, Du Comparant Madame Marie Adrien
 Marie Pauline Demoussé épouse de Monsieur de Général
 La Fayette, ayants de l'État et après en avoir
 Chacelle nous à déclaré que le jour d'hui à
 deux heures après midi se est un enfant féminin
 dans Maison à Courpalay Commune de Courpalay,
 quelle nous à présenté et auquel elle à donné les
 prénoms de Marie - Pauline
 Lequel enfant est né de Dame Antoinette
 Marie Virginie Motet La Fayette résidant au
 lieu de La grange, épouse de Monsieur Louis
 Lasteyrie Du Saillant Lieutenant aide de Camp
 de Général Pecker, instructeur à la grande Arrière
 d'acte de déclaration faite sur le bureau de Monsieur
 alexis Louis Joseph Demoussé, propriétaire
 demeurant à Paris, Nour du Corps législatif.

Les enfants et petits-enfants du marquis sont très présents au domaine qui a connu naissance, décès et mariage de certains des membres de la famille, présents sur les registres d'état civil de Courpalay, tel Edmond La Fayette (petit-fils), futur sénateur de Haute-Loire, né le 11 juillet 1818.

Anastasie-Louise-Pauline La Fayette et son époux Charles de Latour-Maubourg ont habité le château ; Georges La Fayette également, avec son épouse Émilie Destutt de Tracy, avant d'en reprendre la gestion au décès de son père. L'accueil n'est pas réservé qu'aux hôtes de marque et à la famille. La Fayette accorde aussi de l'importance à son personnel qui, chaque dimanche soir, est reçu au château dans la grande salle à manger.

Les relations avec les Courpaliens

La famille La Fayette ne vit pas à l'écart de la population locale et des événements environnants, mais ouvre les portes du domaine aux autres habitants, en particulier durant les périodes difficiles. Durant l'hiver 1817, très rigoureux, le marquis donne libre accès à ses fermes et y nourrit jusqu'à 700 ouvriers et paysans. De même, lors de l'épidémie de choléra de 1832, la famille La Fayette est très active à Courpalay : le marquis de La Fayette fait venir un médecin et avec sa fille Virginie, son fils Georges, deux de ses petits-enfants, et des gens du pays, le sieur Poulet et le menuisier La Brie, ils soignent les malades, amènent les morts à l'église, creusent les fosses et enterrent les corps. En 1835, Georges La Fayette offre à la commune une maison pour y créer une école de garçons qui fonctionne jusqu'en 1859, date à laquelle une nouvelle école est construite.

Lettre de Georges La Fayette à M. Guittère, notaire à Perpignan, lui recommandant Gaston Frestel ; lettre autographe, 12 avril 1832, 2 p. ; AD 77, 1225 F 34

Paris le 12. Avril - 1832 -

mon cher monsieur Guittère,

permettez moi de vous présenter, un jeune ami à moi, — que j'aime, comme j'aimerais un jeune frère. — c'est le fils d'un homme qui m'a servi de second père, et à l'anniversaire duquel j'ai voué respect, et reconnais sance éternelle. —

Gaston Frestel, excellent citoyen, est accouru près de mon père, à l'hôtel de ville, au moment des affaires de Juillet, et a été mon camarade officier d'état major, jusqu'au moment où mon père a quitté le commandement de la garde nationale, au 26. décembre 1830. — depuis il s'est engagé dans un régiment d'artillerie où il a gagné le grade équivalent à celui de Caporal, jusqu'à ce que m^r. De Peron mon oncle étant nommé Colonel le 27^{ème} ait bien voulu penser à lui, et lui proposer de venir avec lui dans son régiment. — Frestel qui depuis longtemps connaît m^r. De Peron, a accepté cette proposition, d'autant plus volontiers, que dans l'amitié de son Colonel pour lui, il trouvera quelque adoucissement à la vive douleur qu'il vient d'éprouver de la mort de son frère digne, enlevé à l'âge de 26. ans, après sept jours de fluxion de poitrine dont on le croyait presque guéri, au moment où nous l'avons perdu. — mon pauvre jeune ami est malheureux, il est assuré de votre intérêt. — j'espère reconnaissant du bon accueil que vous voudrez bien lui faire, comme si j'en éprouvais les bons effets moi même. — je regrette

bien, mon cher monsieur Guitté, de n'avoir pas profité
 d'avantage de votre dernier séjour ici, j'en suis honteux de
 n'avoir pas été vous chercher même une seule fois chez
 vous, mais la vie que je menais alors, et dont celle que
 j'ai mené aujourd'hui ne diffère que trop peu, pourra
 m'avoir obtenu votre indulgence. — Dans tous les
 cas, croyez que les anciennes relations avec les hommes
 comme vous, laissent des traces, qui ne peuvent s'effacer.
 nous luttons ici contre bien des espèces de choléras, celui
 qui s'appelle plus spécialement le choléra morbus, nous
 a fait du mal, mais il paraît arrivé à son déclin
 plus élevé, et nous espérons qu'il va bientôt se briser,
 le choléra politique, et diplomatique semble plus tenace,
 et malheureusement, ceux qui pourroient le plus y
 porter remède, sont précisément ceux qui l'entretiennent
 que faire à cela; n'avoir pas plus peur de ce choléra que
 de l'autre, et le laisser user comme l'autre; tout ce qui est
 nécessairement en sympathie avec l'esprit national, doit
 nécessairement être de courte durée, et certes le ministère
 actuel, seroit bien d'engle, s'il se croyoit de la
 popularité. —

nous nous portons tout bien en dépit de l'épidémie,
 ce qui est bien heureux, vu le nombre de personnes, qui
 composent notre famille. — elle est encore augmentée
 depuis votre départ de Paris; Mathilde a épousé un
 Bureau de député, fils d'un membre de l'Assemblée
 constituante, prisonnier d'Olmutz avec mon père. —

j'espère mon cher monsieur Guitté, que ma lettre
 vous trouvera en bonne santé, et que vous voudrez bien
 agréer l'expression de mes inaltérables sentiments
 pour vous. —

Georges Lafayette AD 71

Paris, le 12 avril 1832

Mon cher monsieur Guittère,

Permettez moi de vous présenter un jeune ami à moi, que j'aime comme j'aimerais un jeune frère. C'est le fils d'un homme qui m'a servi de second père, et à la mémoire duquel j'ai voué respect, et reconnaissance éternelle. Gaston Frestel, excellent citoyen, est accouru près de mon père, à l'hôtel de ville, au moment des affaires de juillet et a été mon camarade officier d'état major, jusqu'au moment où mon père a quitté le commandement de la garde nationale, au 26 décembre 1830. Depuis il s'est engagé dans un régiment d'artillerie où il a gagné le grade équivalent à celui de caporal, jusqu'à ce que M. de Peron mon neveu, étant nommé colonel du 27^{ème}, ait bien voulu penser à lui et lui proposer de venir avec lui dans son régiment. Frestel, qui depuis longtemps connaît M. de Peron, a accepté cette proposition, d'autant plus volontiers que dans l'amitié de son colonel pour lui il trouvera quelque adoucissement à la vive douleur qu'il vient d'éprouver de la mort de son frère aîné, enlevé à l'âge de 26 ans après sept jours de fluxion de poitrine dont on le croyait presque guéri, au moment où nous l'avons perdu. Mon pauvre jeune ami est malheureux, il est assuré de votre intérêt. Je serai reconnaissant du bon accueil que vous voudrez bien lui faire ; comme si j'en éprouvais les bons effets moi même. Je regrette bien, mon cher monsieur Guittère, de n'avoir pas profité davantage de votre dernier séjour ici, je suis honteux de n'avoir pas été vous chercher même une seule fois chez vous, mais la vie que je menais alors, et dont celle que je mène aujourd'hui ne diffère que trop peu, pourra m'avoir obtenu votre indulgence. Dans tous les cas, croyez que les anciennes relations avec les hommes comme vous, laissent des traces, qui ne peuvent s'effacer. Nous luttons ici contre bien des espèces de choléras. Celui qui s'appelle plus spécialement le choléra morbus nous a fait du mal, mais il paraît arrivé à son degré le plus élevé, et nous espérons qu'il va bientôt décroître. Le choléra politique, et diplomatique semble plus tenace et malheureusement, ceux qui pourraient le plus y porter remède sont précisément ceux qui l'entretiennent. Que faire à cela ; n'avoir pas plus peur de ce choléra que de l'autre, et le laisser user comme l'autre ; tout ce qui n'est point en sympathie avec l'esprit national doit nécessairement être de courte durée, et certes le ministère actuel serait bien aveugle, s'il se croyait de la popularité.

Nous nous portons tous bien en dépit de l'épidémie, ce qui est bien heureux, vu le nombre de personnes qui composent notre famille. Elle est encore augmentée depuis votre départ de Paris. Mathilde a épousé M^r Bureaux de Pusy, fils d'un membre de l'assemblée constituante, prisonnier d'Olmütz avec mon père.

J'espère mon cher monsieur Guittère que ma lettre vous trouvera en bonne santé, et que vous voudrez bien agréer l'expression de mes inaltérables sentiments pour vous.

Georges W. Lafayette

Cette lettre, écrite pendant l'épidémie de choléra est remarquable : elle résume la situation politique traversée par le marquis de La Fayette lors de la Révolution de 1830 et le sentiment de son fils, Georges, également député, sur le nouveau régime de la Monarchie de Juillet. Elle évoque aussi la vie familiale à La Grange-Bléneau.

La Fayette agriculteur (1800-1834) : l'agriculture au domaine de La Grange

Faire d'une demeure seigneuriale une exploitation agricole moderne

Le rôle de La Fayette dans l'agriculture briarde est l'un des aspects méconnus de sa vie. Pendant les 34 années où il vit presque continuellement au domaine de La Grange, l'agriculture est, avec la politique, une de ses principales préoccupations. L'invention ou l'utilisation de nouveaux procédés techniques, l'adoption de nouvelles cultures pour améliorer les assolements et l'achat de races animales étrangères sont parmi les progrès apportés par La Fayette.

La concrétisation d'un rêve de longue date

L'arrivée au domaine de La Grange-Bléneau, en novembre 1799, est la concrétisation d'un rêve pour La Fayette. Sans quitter des yeux la politique nationale française, elle lui permet de mettre en pratique ses ambitions d'agriculteur. Déjà, à la fin de la guerre de l'indépendance américaine, il avait acheté une plantation à Cayenne en Guyane française (qu'il revend ensuite), et, pendant sa captivité à Olmütz (Autriche), avait imaginé organiser une ferme modèle en Amérique, dans l'état de Virginie, pour le jour où il serait libéré.

Son intérêt pour l'agriculture s'était aussi exprimé en 1790, lorsqu'il avait sauvé un cultivateur de Lagny, condamné à mort pour avoir coupé du seigle à la faux pour le fourrage de ses bêtes, ce qui était interdit en période de disette.

L'exploitation du domaine de La Grange représente en outre une source de revenus indépendante de ses interventions au sein de l'État ou de l'armée. Elle a pu être pour lui un gage de liberté et un moyen de rétablir ses finances à son retour d'exil en Hollande, où il s'était installé après sa libération en 1797.

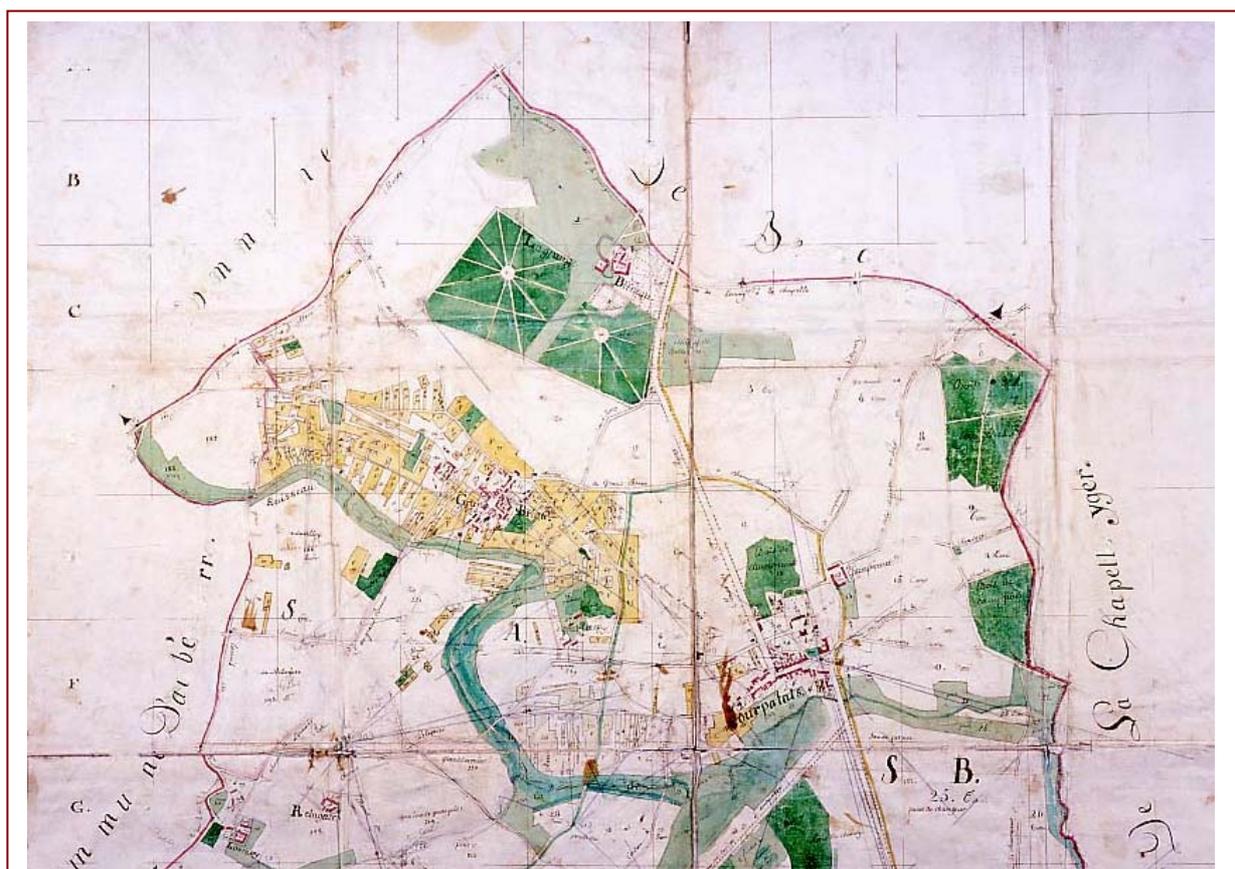
Un intérêt pour l'agriculture hérité des Lumières et de l'Angleterre

Les sociétés savantes du XVIII^e siècle ont développé l'intérêt pour l'agriculture chez les érudits, à l'exemple du marquis de Montesquiou, président de l'Assemblée Nationale en 1791, qui se penche sur l'élevage des mérinos à Mauperthuis, et du baron Auget de Monthyon, intendant d'Auvergne et conseiller d'État, intéressé par la luzerne. Sont publiés également de nombreux « cours d'agriculture » dont le *Cours complet d'agriculture théorique...* de François Rozier (1779) et *Nouveau cours complet d'agriculture...* de Léon de Perthuis (1809). Le marquis de La Fayette est aussi influencé par le contexte des débuts de la

révolution industrielle et agricole des années 1780, relatée notamment par François de La Rochefoucauld dans ses *Mélanges sur l'Angleterre* (1784).

La réorganisation du territoire agricole du domaine : le modèle des fermes modernes anglaises

La Fayette multiplie les échanges de terres pour constituer un ensemble cohérent autour du château et pratiquer une agriculture intensive. Après avoir solidarisé près de 200 ha, auparavant éparpillés, il les divise en parcelles égales, de 5 à 8 ha, les entoure de fossés ou fait planter des arbres fruitiers (plus de 3 000) pour les délimiter. Cette pratique est inspirée par les méthodes anglaises, notamment l'*Enclosure Act*, permettant de clôturer les propriétés pour en exclure les animaux et augmenter le rendement. Délimiter son territoire est une originalité dans les habitudes communautaires des paysans seine-et-marnais du début du XIX^e siècle, contraire aux règles de la vaine pâture (mise en commun des terres destinées à la pâture d'une paroisse pour un usage collectif).



Plan par masse et nature de cultures de la commune de Courpalay, 1801-1807, 116 x 111,5 cm ; AD 77, 4 P 12/43 (détail)

Le cadastre par masse et nature de cultures est constitué de 1801 à 1807 pour définir les bornes des territoires, dresser un état du sol par masse en fonction des cultures et recenser les propriétaires des parcelles. La difficulté de recenser les propriétaires pour chaque masse de culture (ceux-ci devant se déclarer) amena l'abandon de ce type de plans au profit des plans parcellaires.

Le détail du plan de la commune de Courpalay montre le domaine de La Grange-Bléneau, les bâtiments et le parc. Le contraste entre le vaste domaine de La Grange et les petites parcelles alentour est frappant.

En plus du domaine de La Grange, La Fayette possède d'autres fermes à proximité, dont la ferme du Bouchet, à 1,5 km au nord-est du domaine de La Grange-Bléneau, la ferme de Saint Bertin, la ferme de la Cour de Courpalay, ainsi que d'autres lots de terres, le bois des Touches, les terres de Champrenard...

Doter la ferme de nouveaux bâtiments

Étant propriétaire de ses terres, La Fayette ne paie pas de fermage, très élevé sous le Consulat et l'Empire et peut ainsi faire des bénéfices de 1800 à 1814. Il aménage alors la ferme en faisant bâtir de nouvelles étables, bergeries, laiterie et volière, des bâtiments « très vastes et bien aérés » réalisés par Antoine Vaudoyer (1756-1846).

Un agriculteur érudit et chercheur d'innovation

Pour La Fayette, la connaissance théorique est importante pour la réussite d'une exploitation. Il s'attache alors à enrichir la bibliothèque du château d'ouvrages sur l'agriculture, notamment des livres anglais. En participant à la fondation de l'une des premières sociétés d'agriculture, à Rozay-en-Brie, en 1830, il continue de suivre les idées des sociétés savantes et s'assure que les progrès qu'il a initiés dépasseront les limites du domaine de La Grange.

Le marquis entretient des correspondances avec des scientifiques et inventeurs, comme le botaniste André Thouin (1746-1824) et l'agronome Henri-Alexandre Tessier (1741-1837), membre de l'Académie des sciences. La lettre du marquis au boulanger Lambert, au sujet de son invention de pétrin mécanique, témoigne de son intérêt pour les nouvelles techniques. Cependant, l'utilisation de machines agricoles dans la ferme ne commence qu'en 1836, deux ans après la mort de La Fayette, lors du développement des routes.

Lettre de La Fayette au libraire Charles Pougens pour enrichir sa bibliothèque ; lettre autographe signée de La Fayette, 1805, 2 p. ; AD 77, 1225 F 30

La grange et Nivole.

Je tiens avec une confiance ordinaire, mon cher Concitoyen, vous entretenir de mes livres de bibliothèque. Vous les recevez, j'en suis sûr, avec toute l'accoutumée. Le dernier livre vous a porté une liste d'addition aux Richesses que je vous dois; je vous envoie aujourd'hui un supplément à cette liste. Non que je compte vous prier immédiatement de me procurer les livres; mais dans l'espérance qu'un de vos collaborateurs aura la complaisance de m'écrire le prix, et même s'il le veut bien le nombre et l'ordre des volumes. Je saurai d'avance par le même la place que chaque ouvrage tiendra dans ma collection, et je saurai au moment même où j'en aurai la possibilité jusqu'où je dois porter mes demandes. Le détail est bien ennuyeux pour vous, mais je suis habitué à trouver en vous, et autour de vous une telle bienveillance que je ne crains jamais d'en abuser.

Il est de grands ouvrages si chers que j'ignore quand je pourrai me les procurer: je pourrais peut-être être difficile de me passer d'un monument complet; le jour viendra où je me permettrai cette dépense: quel en sera le montant? quel en sera le format de la monnaie? il me semble que c'est qui on appelle l'essai en plein, l'essai en: en l'ouvrage de ~~la~~ Marges - combien y a-t-il de volumes? j'ai recueilli depuis mon retour, ceux de mon abonnement.

L'encyclopédie par ordre méthodique m'a été d'une telle utilité que je suis si content de l'acquisition; elle est peut-être bien chère, et n'est pas complète; me conseillerez-vous l'acquisition? quel en sera le prix? le nombre et le format des volumes? une dernière question de relation à l'ouvrage matériel de mes tablettes de livres. Lorsque l'il beaucoup de volumes à l'encyclopédie par ordre méthodique, combien y en a-t-il? La son Reglement depuis 172? quel est le prix de cette encyclopédie par ordre de matières?

Si elles sont l'une et l'autre non de ma portée me conseillerez-vous d'acheter le Dictionnaire des arts et métiers avec des planches?

Quels sont les meilleurs ouvrages de géographie? j'ai la mercuriale qui a plus de volume que de mérite; ne surpasserait-il pas de ~~la~~ Diderot Montelli et Suschling et la dernière édition du dictionnaire géographique? quel est le meilleur Dictionnaire Historique des Hommes célèbres de tous les temps? ou ce que vous, mon cher Concitoyen, de l'intermédiaire projeté de M. de Merlan? Ceci vous

Est-ce du papier de l'entreprise du Moniteur? Je n'ai jamais acheté de papier ainsi joint
de Girardin?

Pourquoi bon Collyer ténit prend-il le ton du jour au point de dire dans son journal
l'agriculture que la division des libéraux provinciaux en départements en lui le diable? Le porteur
le diable avait jusqu'à présent échappé au jugement de tous les peuples et de tous les pays.

L'histoire de Mexico paraît-elle? traite-t-elle avec quelque détail la révolution d'Amérique
et les assemblées de Mexico?

Salut, Américain, et amiti
L.F.



Au citoyen Ch^r Pougens membre de l'Institut national, quai Voltaire n°10, Paris

La Grange, 27 nivôse

Je viens avec ma confiance ordinaire, mon cher concitoyen, vous entretenir de mes rêveries de bibliothèque ; vous les recevrez, j'en suis sûr, avec votre bonté accoutumée. Le dernier courrier vous a porté une liste d'addition aux richesses que je vous dois ; je vous envoie aujourd'hui un supplément à cette liste : non que je compte vous prier immédiatement de me procurer ces livres ; mais dans l'espoir qu'un de vos collaborateurs aura la complaisance de mettre à côté les prix, et même s'il le veut bien le nombre et format des volumes. Je saurai d'avance par ce moyen la place que chaque ouvrage tiendra dans ma collection, et je saurai au moment même où j'en aurai la possibilité jusqu'où je dois porter mes demandes ; ce détail est bien ennuyeux pour vous, mais je suis habitué à trouver en vous et autour de vous une telle bienveillance que je ne crains jamais d'en abuser.

Il est de grands ouvrages si chers que j'ignore quand je pourrai me les procurer : je trouve pourtant assés difficile de me passer d'un *Moniteur* complet ; le jour viendra où je me permettrai cette dépense : quel en sera le montant ? Quel est le format de ces *Moniteurs* [*La Gazette nationale ou le Moniteur Universel*, journal politique fondé à Paris par Charles-Joseph Panckoucke en 1789] ? Il me semble que c'est ce qu'on appelle petit in folio, surtout si on coupe les marges. Combien y-a-t-il de volumes ? J'ai recueilli depuis mon retour, ceux de mon abonnement.

L'Encyclopédie par ordre méthodique [*Encyclopédie Méthodique* publiée entre 1782 et 1791 par Charles-Joseph Panckoucke, en complément de la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert] m'a été d'une telle ressource que je lui ai conservé de l'affection ; elle est pourtant bien chère et n'est pas complète : me conseillerez-vous l'ancienne ? Quel en est le prix ? Le nombre et le format des volumes ? Cette dernière question est relative à l'arrangement matériel de mes tablettes de livres. Manque-t-il beaucoup de volumes à l'Encyclopédie par ordre méthodique, combien y en a-t-il ? L'a-t-on augmentée depuis 92 [1792] ? Quel est le prix de cette Encyclopédie par ordre de matières ?

Si elles sont l'une et l'autre hors de ma portée me conseillerez-vous d'acheter le dictionnaire des arts et métiers avec des planches ?

Quels sont les meilleurs ouvrages de géographie ? J'ai La Martinière [Bruzen de la Martinière (Antoine-Augustin), *Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, Paris, 1768] qui a plus de volumes que de mérite ; Ne suffirait-il pas d'y ajouter Mentelle [Mentelle (Edmé), Chanlaire (Pierre-Grégoire), *Atlas des commençans, accompagné d'explications géographiques et cosmographiques auxquelles on a joint une carte de France... ouvrage comprenant la géographie ancienne et moderne*, Paris : Goujon fils, 1803] ou Busching [Büsching (Anton Friedrich), *Géographie universelle*, 5^e édition, Strasbourg : Jean-George Treuttel, 1785] à la dernière édition du dictionnaire géographique ? Quel est le meilleur dictionnaire historique des hommes célèbres de tous les tems ?

Où en êtes-vous, mon cher concitoyen, de l'intéressant projet de M. de Mesan ? Avez-vous entendu parler de l'entreprise du *Moniteur* ? Si jamais j'achetais le *Moniteur* actuel faut-il y joindre le dictionnaire de Girardin [*Révolution française, ou Analyse complète et impartiale du « Moniteur », suivie d'une table alphabétique des personnes et des choses*, Paris : Girardin, an IX-X (1801-1802)].

Pourquoi votre collègue Tessier prend-il le ton du jour au point de dire dans son journal d'agriculture que la division des ci-devant provinces en départements est très ridicule ? Ce prétendu ridicule avait jusqu'à présent échappé au jugement de tous les païs et de tous les partis.

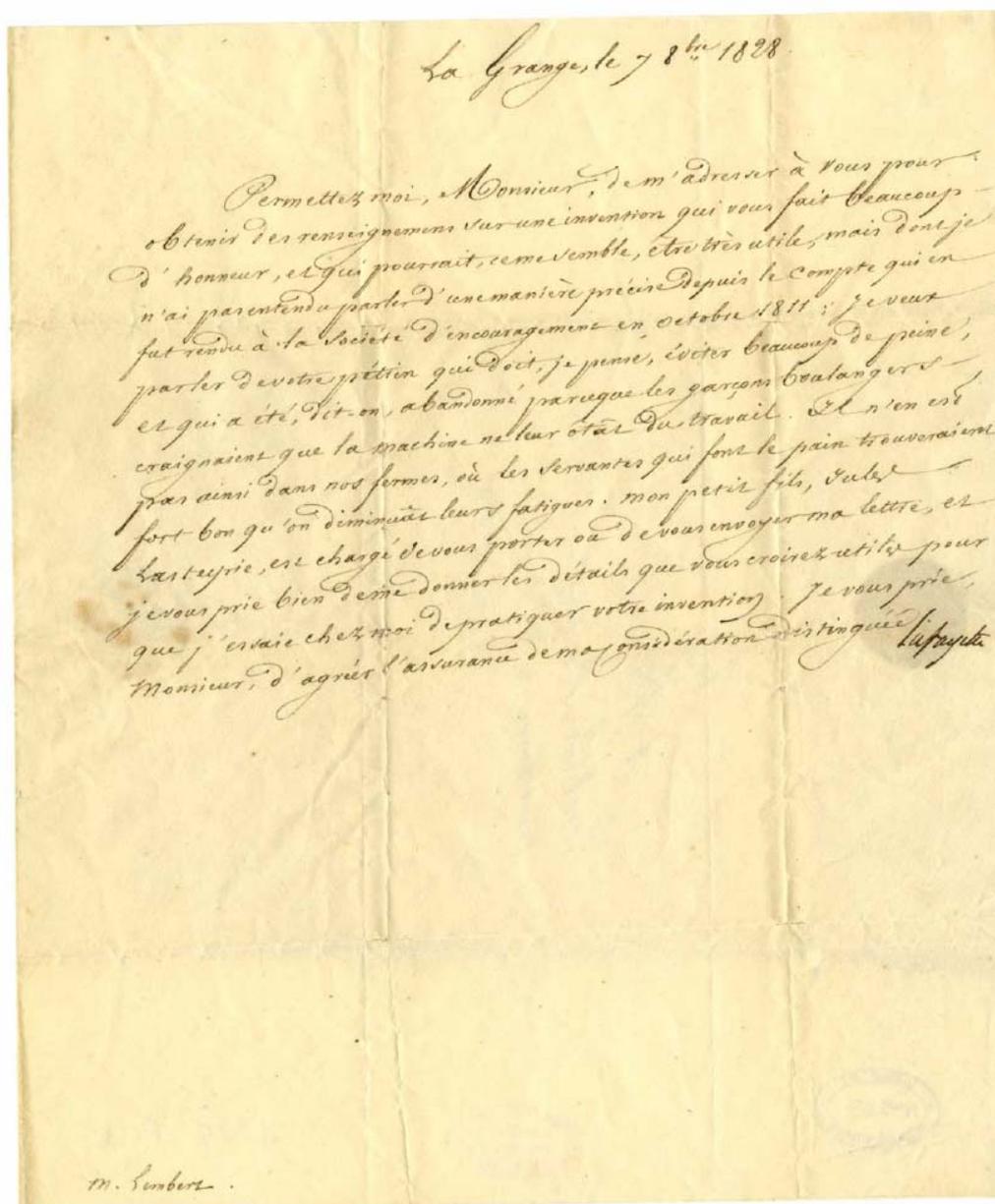
L'histoire de Menier paraît-elle ? Traite-il avec quelque détail la révolution d'Amérique et les assemblées de notables ?

Salut remerciements et amitié. L.F.

Les informations que demande La Fayette dans cette lettre à son libraire montrent sa volonté d'acquérir des ouvrages de bonne qualité, son souci de se tenir informé des nouvelles parutions et de celles en cours dans des domaines vastes, de la géographie à la technique et l'histoire. L'aspect matériel et financier de ces achats n'est pas oublié, dénotant un gestionnaire attentif.

Son implication dans la vie politique et institutionnelle apparaît également dans ses lectures, avec notamment son commentaire sur l'agronome Henri-Alexandre Tessier (1741-1837), membre de l'Académie des sciences, hostile à la création des départements.

Des corrections figurent sur la lettre, tracées avec une autre encre que le texte initial : le destinataire a-t-il voulu clarifier certaines graphies ?



Lettre de La Fayette au boulanger Lambert sur son pétrin mécanique, 1828 ; lettre signée de La Fayette, 1828, 1 p. ; AD 77, 1225 F 1

Cette lettre témoigne du souci du marquis de La Fayette d'utiliser les nouvelles techniques relatives à l'agriculture et aussi de soulager le travail de ses employés. Jules de Lasteryrie (1810-1883) est le fils de sa deuxième fille, Virginie (nommée en référence à l'état de Virginie où il avait mené une campagne militaire victorieuse lors de la guerre de l'indépendance américaine).

Cette lettre n'est pas écrite de la main de La Fayette, qui a signé le texte probablement rédigé par un secrétaire.

À Monsieur Lambert, Boulanger. Rue du Mont Blanc, n°3, Paris.

La Grange, le 7 octobre 1828,
 Permettez-moi, Monsieur, de m'adresser à vous pour obtenir des renseignements sur une invention qui vous fait beaucoup d'honneur, et qui pourrait, ce me semble, être très utile, mais dont je n'ai pas entendu parler d'une manière précise depuis le compte qui en fut rendu à la société d'encouragement en octobre 1811 : je veux parler de votre pétrin qui doit, je pense, éviter beaucoup de peine, et qui a été, dit-on, abandonné parce que les garçons boulangers craignaient que la machine ne leur ôtât du travail. Il n'en est pas ainsi dans nos fermes, où les servantes qui font le pain trouveraient fort bon qu'on diminuât leurs fatigues. Mon petit-fils, Jules Lasteyrie, est chargé de vous porter ou de vous envoyer ma lettre, et je vous prie bien de me donner les détails que vous croirez utiles pour que j'essaie chez moi de pratiquer votre invention. Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée. Lafayette

Adopter de nouvelles cultures

Après l'échec des essais de plantation de luzerne de 1670 dans la métairie de Fresnoy, les interdits de la Révolution (la Marquise de Marbeuf fût exécutée en 1794 pour avoir, entre autres choses, planté de la luzerne à la place du blé dans son parc aux Champs-Élysées), La Fayette est le premier à introduire et produire la luzerne avec succès en Brie. Une innovation à plus d'un titre : elle enrichit les sols et permet d'abandonner l'assolement triennal pour un assolement régulier qui évite la jachère ; c'est une plante fourragère, extrêmement riche en protéines et en carotène, idéale pour bien nourrir le bétail. La bonne alimentation n'est pas la seule raison de la qualité reconnue de l'élevage de La Fayette, primé quatre fois au concours agricole de Rozay-en-Brie le 30 septembre 1832 : il pratiquait une sélection attentive.

Sélectionner les bêtes et introduire de nouvelles espèces

L'élevage du marquis était composé en moyenne de 50 vaches, 150 porcs (dont des verrats, porcs mâles utilisés comme reproducteurs, issus d'Amérique et de Chine) et surtout des moutons mérinos (race léonaise et soriane) qu'il a contribué à propager. Après l'achat de 115 bêtes en 1802 et 1803, dont 16 choisies à la demande du général par son ami l'agronome Tessier auprès de la bergerie nationale de Rambouillet, La Fayette obtient un troupeau de 720 têtes à la fin de 1811. Il gère lui-même les prix de revient et la vente des bêtes et de la laine mérinos qui est de qualité supérieure et se vend bien. Pour son plaisir, le marquis dote sa volière d'oiseaux rares : grues, canards de Caroline, poules de Chine et hoccos du Mexique. À l'inverse, la petite histoire veut qu'il ait offert des chiots « bergers de Brie » à son ami Thomas Jefferson qui introduisit ainsi la race en Amérique.

Bibliographie

Après chaque titre figure la cote du document aux Archives départementales de Seine-et-Marne, pour permettre de commander le document et le consulter en salle de lecture.

Bardoux (Agénor), *La jeunesse de La Fayette 1757-1792*, Paris : Calmann Lévy, 1892, 409 p.
Cote : 8°1445

Bardoux (Agénor), *Les dernières années de La Fayette, 1792-1834*, Paris : Calmann Lévy, 1893, 432 p.
Cote : 8°1446

Bicentenaire de La Fayette, Clermont-Ferrand : G. de Bussac, 1957, n° spécial de *La Revue d'Auvergne*, tome 71.
Cote : AZ2243

Binaud (Daniel), *L'épopée américaine de La Fayette : « Washington, me voici ! »*, La Rochelle : la Découvrance, 2007, 364 p.
Cote : 8°6809

Boullée (A.), *Notice sur le général La Fayette*, Paris : Desenne, 1841, 167 p.
« Imprimée par extrait dans la Biographie universelle ».
Cote : 8°5917

Castries (Duc de), *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, 514 p.
Cote : 8°3137

Chanson (Paul), *Lafayette et Napoléon : un duel historique*, Lyon : les Éditions IAC, 1958, 350 p.
Cote : 8°6725

Charavay (Étienne), *Le Général La Fayette, 1757-1834*, Paris : Société de l'Histoire de la Révolution française, 1898, 656 p.
Cote : 8°1459

Chinard (Gilbert), *The letters of Lafayette and Jefferson*, Paris : Belles Lettres, 1929, 443 p.
Cote : 8°2923

Cornuel (Eugène), *Histoire populaire d'un homme de la Révolution : la vie et les aventures du général La Fayette*, Paris : Ch. Delagrave, 1908, 240 p.
Cote : 4°953

Dereux (Jean-Michel), « La Fayette agriculteur », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*, n°29, 1978, p. 95-101.
Cote : REV 413/5

Bibliographie

Discours de M. Torné, évêque et député du département du Cher, sur la conduite du Général Lafayette, prononcé le 21 juillet 1792, l'an quatrième de la Liberté, Paris : Imprimerie nationale, [1792], 26 p.

Cote : 16AZ34

Doniol (Henri), *La Fayette dans la Révolution : années d'Amérique, années de pouvoir et années de geôle, la veille du Consulat, 1775-1799*, Paris : Armand Colin, 1904, 139 p. (Politiques d'autrefois).

Cote : 16°2125

Furet (François), Ozouf (Mona), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris : Flammarion, 1988, 1122 p.

Cote : 4°1683

Gallier (Anatole de), *Les Hommes de la Constituante : le général La Fayette*, Paris : F. Levé, 1882, 40 p.

Cote : 8AZ274

Girodie (André), *Catalogue d'exposition du Centenaire de La Fayette (1757-1834)*, Paris : Musée de l'Orangerie, 1934, 227 p.

Cote : 16°144

Jackson (Stuart W.), *La Fayette : a bibliography*, New-York : Burt Franklin, 1968, 226 p.

Cote : 8°4540

Kalbach (Robert), *Les porteurs de lumière. La Fayette : art royal et indépendance américaine*, Paris : Séguier, 2007, 388 p.

Cote : 8°6854

Kayser (Jacques), *La vie de La Fayette*, Paris : Gallimard, 1928, 248 p.

Cote : 16°984

La Fayette : documents conservés en France, Paris : Direction des Archives de France, Archives nationales, 1976, 384 p.

Cote : 4°1085

Lafayette in Virginia : unpublished letters from the original manuscripts in the Virginia State Library and the library of Congress, Baltimore : Johns Hopkins Press, 1928, XI-64 p. (Historical documents, Institut français de Washington ; cahier II).

Cote : 8°2554

La Fuye (Maurice de), Babeau (Émile Albert), *La Fayette, soldat de deux patries*, Paris : Amiot-Dumont, 1953, 293 p.

Cote : 8°2828

Larquier (Bernard de), *La Fayette, usurpateur du vaisseau "La Victoire"*, [s.l.] : [s.n.], 1987, 285 p.

Cote : 8°6153

Bibliographie

Latzko (Andréas), *Le général La Fayette*, Paris : Bernard Grasset, 1935, 432 p.
Cote : 8°2959

Lebey (André), *La Fayette ou le militant franc-maçon*, Paris : Mercure, 1937, 2 vol.
Cote : 8°1448/1 et 8°1448/2

Le général La Fayette : catalogue des livres, estampes, autographes et souvenirs composant la collection de M. Blancheteau exposée à l'occasion du centenaire de la mort du général La Fayette (20 mai 1834), Paris : Aux amateurs de livres, 1934, 200 p.
Cote : 8°1449

Lemay (Edna Hindie), *Dictionnaire des constituants*, Paris : Universitas, 1991, 2 vol.
Cote : 4°1840/1 et 4°1840/2

Marchou (Gaston), *La Fayette, le cavalier de la chimère*, Paris : Letouzey et Ané, 1960, 167 p. (Vies exaltantes).
Cote 16°1877

Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette publiés par sa famille, Paris : H. Fournier Aîné, Leipzig : Avenarius et Friedlein, 1837-1838, 6 vol.

Tome I : Révolution d'Amérique, premier voyage et première campagne d'Amérique (1777-1778), second voyage en Amérique et campagnes de 1780 et 1781.

Tome II : Sur les années 1782-1784, le troisième voyage en Amérique, correspondance 1785-1786, assemblée des notables de 1787, assemblée provinciale d'Auvergne, 1788, Révolution française : assemblée constituante, récit des événements 1789-1790.

Tome III : De la fête de la Fédération à l'arrestation du roi et la fin de l'assemblée constituante, sur la démocratie royale de 1789 et le républicanisme des vrais constitutionnels (1792-1794).

Tome IV : Notices biographiques sur Sieyès, Mirabeau, Necker, Mounier, Malouet ; mémoires du marquis de Bouillé, de Madame Rolland, de M. de Ferrières, de Bertrand de Moleville ; journal des états généraux ; histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825 par l'abbé de Montgaillard ; histoire de la Révolution française par M. Thiers ; correspondance de prison (1792-1798).

Tome V : Correspondance (1799-1813) ; mes rapports avec le premier consul ; recueil de quelques pièces et souvenirs relatifs aux années 1814-1815.

Tome VI : Seconde Restauration et Révolution de 1830 : correspondance (1816-1833), discours pendant les sessions (1818-1833), mémoires, notes.

Cote : 8°6003/1 à 8°6003/6

Montbas (Vicomte de), *Avec La Fayette chez les Iroquois*, Paris : Firmin-Didot et C^{ie}, 131 p.
Cote : 16°985

Olivier (Léopold), *Le général La Fayette en Seine-et-Marne*, Paris : H. Leclerc, 1901, 61 p.
Cote : AZ 6706, 8°1727

Olivier (Dr. P.), *Iconographie métallique du général Lafayette : essai de répertoire des médailles, médaillons et jetons frappés à son nom ou à son effigie tant en France qu'en Amérique*, Paris : 1933, 85 p.
Cote : 8°1458

Bibliographie

Ribadeau-Dumas (François), *La Destinée secrète de La Fayette ou le messianisme révolutionnaire*, Paris : R. Laffont, 1972, 461 p.

Cote : 8°5619, 8°5861

Riou (Gaston), *Lafayette, nous voilà ! essai, suivi du compte rendu des fêtes données à Paris en l'honneur de l'Indépendance des États-Unis et des discours prononcés à cette occasion le 4 juillet 1917*, Paris : Hachette, 1917, 48 p.

Cote : 8°6944

Royaumont (Louis de), *La Fayette et Rochambeau au pays de Washington : la guerre de l'Indépendance américaine 1776-1783*, Grenoble : J. Rey éditeur, 1919, 155 p.

Cote : 4°1264

Saint-Bris (Gonzague), *La Fayette*, Paris : Télémaque, 2006, 406 p.

Cote : 8°6551

– *La Fayette : la stature de la Liberté*, Paris : Filipacchi, 1988, 404 p.

Cote : 8°3958

Sarrans jeune (B.), *La Fayette et la Révolution de 1830 : histoire des choses et des hommes de juillet*, Paris : Thoisonnier Desplaces, 1832, 2 vol.

Cote : 8°1444/1 et 8°1444/2

Taillemite (Étienne), *La Fayette*, Paris : Fayard, 1989, 623 p.

Cote : 8°4316

Thomas (Jules), *Correspondance inédite de La Fayette 1793-1801, lettres de prison, lettres d'exil précédée d'une étude psychologique*, Paris : Ch. Delagrave, [s.d.], 389 p.

Cote : 8°1447, 8°2706

Tower (Charlemagne), *Le Marquis de La Fayette et la révolution d'Amérique*, Paris : Plon, 1902-1903, 2 vol.

Cote : 8°6535/1 et 8°6535/2 , 8°2929/1 et 8°2929/2

Une lettre de La Fayette à Victor Jacquemont, Meaux : A. Le Blondel, 4 octobre 1818, 4 p.

Cote : AZ4627

Bibliographie sur la famille La Fayette

Chaffanjon (Arnaud), *La Fayette et sa descendance*, [Paris] : Berger-Levrault, 1976, 326 p. (Génies et survivances)

Cote : 8°2649

Chaffanjon (A.), « La Fayette (Marie-Joseph-Paul-Roch-Yves-Gilbert Du Motier de) », dans *Dictionnaire de biographie française*, fasc. CIX, 1995, colonnes 129-135.

– « La Fayette (George-Washington-Louis-Gilbert Du Motier, dit le marquis de) », dans *Dictionnaire de biographie française*, fasc. CIX, 1995, colonnes 126-128.

Bibliographie

– « La Fayette (Oscar-Thomas-Gilbert Du Motier, dit le comte puis le marquis de) »
Dictionnaire de biographie française, fasc. CIX, 1995, colonnes 138-139.

Cote : 4°1071/19

Chambrun (René de), *Les prisons des La Fayette : dix ans de courage et d'amour*, Paris :
librairie académique Perrin, 1977, 347 p.

Cote : 8°2785

Doniol (Henri), *La famille, l'enfance et la première jeunesse du marquis de La Fayette*,
Paris : A. Blanchard, [s.d.], 21 p.

Cote : AZ6649

Haussonville (Comte d'), *Madame de La Fayette*, Paris : Hachette et C^{ie}, 1891, 224 p. (Les
grands écrivains français).

Cote : 16°1043

La Fayette (Mme de), *Mémoires de Mme de La Fayette précédés de la Princesse de Clèves*,
Paris : E. Flammarion, [s.d.], 370 p.

Cote : 16°2011

Lasteyrie (Mme de), *Vie de Madame de Lafayette par Mme de Lasteyrie sa fille précédée
d'une notice sur la vie de sa mère Mme la duchesse d'Ayen 1737-1807*, Paris : Techener fils,
1868, 484 p.

Cote : 16°148, 8°2898

Lebert (Fernand), « La Fayette, cultivateur à La Grange-Bléneau et marchand de moutons »,
dans *Bulletin de la société littéraire et historique de la Brie*, 13^e vol., 1934, p.139-144.

Cote : REV 369

Lhuillier (Théophile), « Oscar de Lafayette », dans *Almanach de Seine-et-Marne*, 1883,
p. 140-144, Meaux : A. Leblondel.

Cote : REV 697/23

Maurois (André), *Adrienne ou la vie de Mme de La Fayette*, Paris : Hachette, 1960, 570 p.

Cote : 16°459, 16°460

Olivier (Philippe), *Bibliographie des travaux relatifs à Gilbert du Motier, marquis de
Lafayette (1757-1834) et à Adrienne de Noailles, marquise de Lafayette (1759-1807)*,
Clermont-Ferrand : Publications de l'Institut d'études du Massif Central, 1979, 87 p.

Cote : AZ15080 (fascicule XVII)

Sommaire

Le marquis de La Fayette avant son arrivée en Brie (1757-1800). Le « héros des Deux Mondes » : Victoires, défaites et captivité	1
Les activités politiques de La Fayette. La Seine-et-Marne, refuge et observatoire	7
Les mandats politiques des La Fayette en Seine-et-Marne. Une « dynastie » d’hommes politiques	21
Le château de La Grange à Courpalay. Un domaine au cœur de la Brie	27
La vie au domaine de La Grange. Retrouver amis et famille	31
La Fayette agriculteur (1800-1834) : l’agriculture au domaine de La Grange. Faire d’une demeure seigneuriale une exploitation agricole moderne	39
Bibliographie	47

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux
archives.seine-et-marne.fr

Dossier réalisé par Justine Queniet ; avec la participation de Marie-Odile Ducrot, Cécile Fabris, Cécile Garaud
Clichés Alain Deville, numérisations François Chabert